

RAPPORT D'ACTIVITÉS

économie  
déchets

2010

HABITAT

*innovation*

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

ADMINISTRATION

*planification* ÉTUDES-VOIRIE budget

AGENDA

EAU <sup>21</sup>

ARCHÉOLOGIE

assainissement







Madame, Monsieur,

Je vous invite à découvrir l'édition 2010 du rapport d'activités de Bourges Plus.

Ce document, outre les obligations légales auxquelles il répond, est un bon guide pour comprendre les différentes politiques publiques engagées par les conseillers communautaires et menées par les agents de Bourges Plus au quotidien.

L'année 2010 a été particulièrement dense en activités pour l'Agglomération, avec plusieurs chantiers importants, dont le lancement de la démarche technopolitaine, la réalisation d'un nouveau pôle gare à Bourges, l'aménagement de plusieurs parcs d'activités, les travaux de construction d'un nouvel ensemble immobilier à vocation commerciale et tertiaire, la requalification d'une importante voirie d'intérêt communautaire...

Au cours de cette année, Bourges Plus a mis en place certaines opérations innovantes et pilotes comme, par exemple, la création d'un label logement pour les étudiants qui vise à garantir pour les élèves de l'enseignement supérieur des logements adaptés à leurs besoins.

Cette année a surtout été marquée par le transfert de deux nouvelles compétences à notre Agglomération :

- La compétence "Incendie et Secours",
- La compétence "Environnement et cadre de vie".

Avec la gestion de ces nouvelles compétences, la Communauté d'agglomération a accéléré l'intégration de la notion de Développement Durable dans sa politique communautaire.

Tout d'abord dans ses rapports avec le public en maîtrisant son Système de Management de Développement Durable avec le maintien de ses 4 certifications (Qualité, Environnement, Sécurité et Ethique). Ce système permet aux collaborateurs de Bourges Plus d'optimiser leur travail pour garantir une meilleure efficacité du service et donc une meilleure satisfaction de ses clients-usagers.

Ensuite, au quotidien, dans les réalisations menées par l'Agglomération.

2010 a démontré l'implication de tous les services dans les actions et mesures concrètes en faveur du Développement Durable et ce, dans l'ensemble de ses compétences : transport, habitat, développement économique, assainissement, environnement, eau...

Enfin, la planification territoriale s'est inscrite dans les orientations fixées par les lois du Grenelle de l'Environnement dans les domaines du transport avec la réalisation du Plan de Déplacements Urbains de l'Agglomération berruyère, dans celui du Développement Durable avec l'élaboration de l'agenda 21 intercommunal ou bien encore en matière d'aménagement du territoire avec la poursuite du SCoT.

D'autres projets sont à découvrir à travers ce rapport d'activité qui témoignent également de nos actions plus présentes et plus fortes au service des habitants de notre intercommunalité. L'esprit communautaire nous renforce et nous encourage encore plus à accentuer nos réalisations. J'espère que ce rapport vous permettra de vous en rendre compte.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

**Alain Tanton**  
Président de Bourges Plus  
1<sup>er</sup> Maire-adjoint de Bourges



## SOMMAIRE

<b>ÉDITO DU PRÉSIDENT</b>	<b>1</b>
<b>PRÉSENTATION DE BOURGES PLUS</b>	<b>3</b>
<b>UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE</b>	<b>9</b>
Secrétariat des Assemblées	10
Ressources humaines	12
Juridique	14
Finances	16
Informatique	18
Développement Durable - QOM	20
SIG	24
Communication	26
Moyens généraux techniques et administration	27
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL &amp; LA PROSPECTIVE</b>	<b>29</b>
Développement économique	30
Développement territorial :	37
• Les politiques contractuelles & la Prospective	37
• La planification territoriale	38
• L'Agenda 21	41
• L'Habitat	42
<b>VOTRE QUALITÉ DE VIE</b>	<b>47</b>
L'eau	48
L'assainissement	51
Bureau d'études - Voirie	54
Archéologie préventive	56
Environnement	57

# P

# Présentation



Bourges Plus, c'est

**14 communes,**

**351 km<sup>2</sup>**

**99 992 habitants**

**57 000 logements**

**4 630 entreprises**

**4 146 étudiants**

# 14 communes, 100 000 habitants, une ambition partagée

## **ANNOIX [18340]**

**Alain MAZE**, maire  
et 14<sup>e</sup> Vice-président en  
charge de l'Assainissement

Tél. : 02 48 59 55 00

Fax : 02 48 59 63 26

Mail : [mairie.annox@wanadoo.fr](mailto:mairie.annox@wanadoo.fr)



- Nb d'habitants : 229
- Conseillers communautaires : 2

## **ARCAY [18340]**

**Robert HUCHINS**, maire  
et 13<sup>e</sup> Vice-président en  
charge de l'Eau

10, Grande Rue

Tél. : 02 48 25 31 77

Fax : 02 48 25 15 50

Mail : [mairie.arcay@wanadoo.fr](mailto:mairie.arcay@wanadoo.fr)



- Nb d'habitants : 476
- Conseillers communautaires : 2

## **BERRY-BOUY [18500]**

**Bernadette GOIN**, maire  
**Dominique GERAUDEL**,  
8<sup>e</sup> Vice-présidente en charge  
du Développement Durable  
et de l'Environnement

Rue de la Vallée

Tél. : 02 48 26 82 23

Mail : [mairie.berry-bouy@wanadoo.fr](mailto:mairie.berry-bouy@wanadoo.fr)



- Nb d'habitants : 1 113
- Conseillers communautaires : 3

## **BOURGES [18000]**

**Serge LEPELTIER**,  
Ancien Ministre, maire et  
1<sup>er</sup> Vice-président en charge  
de l'organisation des  
transports collectifs

11, rue Jacques Rimbault -  
BP 500

18023 Cedex

Tél. : 02 48 57 80 00

Fax : 02 48 69 05 75

Mail : [mairie@ville-bourges.fr](mailto:mairie@ville-bourges.fr)

Site Internet : [www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr)



- Nb d'habitants : 71 155
- Conseillers communautaires : 32

## **LA CHAPELLE SAINT-URSIN [18570]**

**Yvon BEUCHON**, maire et  
4<sup>e</sup> Vice-président en charge  
de l'Urbanisme

1, rue de l'Eglise

Tél. : 02 48 23 21 00

Fax : 02 48 23 20 99

Mail : [mairie.chapellesaintursin@wanadoo.fr](mailto:mairie.chapellesaintursin@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://mairiechapellesaintursin.nuxit.net>



- Nb d'habitants : 3 208
- Conseillers communautaires : 5

## **LE SUBDRAY [18570]**

**Daniel MARCHON**, maire et  
9<sup>e</sup> Vice-président en charge  
de l'Administration générale  
et de l'Incendie et secours

4, rue du Bois Rollet

Tél. : 02 48 55 26 04

Fax : 02 48 55 13 64

Mail : [mairie.subdray@wanadoo.fr](mailto:mairie.subdray@wanadoo.fr)



- Nb d'habitants : 826
- Conseillers communautaires : 2

## **MARMAGNE [18500]**

**Aymar de GERMA**, maire et 6<sup>e</sup> Vice-président en charge du Logement et de l'Équilibre social de l'habitat

Place de l'Église

Tél. : 02 48 26 84 01

Fax : 02 48 26 05 80

Mail : [mairie.marmagne@wanadoo.fr](mailto:mairie.marmagne@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.marmagne.fr](http://www.marmagne.fr)



- Nb d'habitants : 1 996
- Conseillers communautaires : 3

## **SAINT-GERMAIN-DU-PUY [18390]**

**Maxime CAMUZAT**, maire et 3<sup>e</sup> Vice-président en charge de la Voirie et du Stationnement d'intérêt communautaire

Rue Joliot Curie

Tél. : 02 48 30 84 18

Fax : 02 48 30 67 52

Mail : [info@saintgermaindupuy.fr](mailto:info@saintgermaindupuy.fr)

Site Internet : [www.saintgermaindupuy.fr](http://www.saintgermaindupuy.fr)



- Nb d'habitants : 4 846
- Conseillers communautaires : 6

## **MORTHOMIERS [18570]**

**Daniel GRAVELET**, maire et 10<sup>e</sup> Vice-président en charge des Systèmes d'informations, de l'Internet et de l'Archéologie

2, route de la Chapelle

Tél. : 02 48 55 26 24

Fax : 02 48 55 05 04

Mail : [mairie.morthomiers@wanadoo.fr](mailto:mairie.morthomiers@wanadoo.fr)



- Nb d'habitants : 673
- Conseillers communautaires : 2

## **SAINT-JUST [18340]**

**Jean-Paul JOFFROY**, maire et 11<sup>e</sup> Vice-président en charge de l'Assainissement non collectif

1, place de la Mairie

Tél. : 02 48 25 62 21

Fax : 02 48 25 51 43

Mail : [mairie.stjust18@wanadoo.fr](mailto:mairie.stjust18@wanadoo.fr)



- Nb d'habitants : 586
- Conseillers communautaires : 2

## **PLAIMPIED-GIVAUDINS [18340]**

**Patrick BARNIER**, maire et 7<sup>e</sup> Vice-président en charge des Bâtiments communautaires et de l'Accessibilité

10, rue Saint-Martin

Tél. : 02 48 50 88 60

Fax : 02 48 25 57 61

Mail : [mairiedeplaimpied@wanadoo.fr](mailto:mairiedeplaimpied@wanadoo.fr)



- Nb d'habitants : 1 678
- Conseillers communautaires : 3

## **SAINT-MICHEL DE VOLANGIS [18390]**

**Jean-Marc GODARD**, maire et 12<sup>e</sup> Vice-président en charge des Ressources humaines

Rue de Bel Air

Tél. : 02 48 69 35 74

Fax : 02 48 69 43 18

Mail : [mairie-st-michel@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-michel@wanadoo.fr)



- Nb d'habitants : 439
- Conseillers communautaires : 2

## **SAINT-DOULCHARD [18230]**

**Daniel BEZARD**, maire et 2<sup>e</sup> Vice-président en charge du Développement économique et de la Politique de la ville

Avenue du Général de Gaulle

Tél. : 02 48 23 52 52

Fax : 02 48 24 81 29

Mail : [contact@mairie-saintdoulchard.fr](mailto:contact@mairie-saintdoulchard.fr)

Site Internet : [www.mairie-saintdoulchard.fr](http://www.mairie-saintdoulchard.fr)



- Nb d'habitants : 8 941
- Conseillers communautaires : 11

## **TROUY [18570]**

**Gérard SANTOSUOSSO**, maire et 5<sup>e</sup> Vice-président en charge de la Solidarité communautaire et de la Prospective

Place du 8 mai

Tél. : 02 48 64 78 18

Fax : 02 48 64 74 96

Mail : [mairie.trouy@wanadoo.fr](mailto:mairie.trouy@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.villedetrouy.fr](http://www.villedetrouy.fr)



- Nb d'habitants : 3 826
- Conseillers communautaires : 5

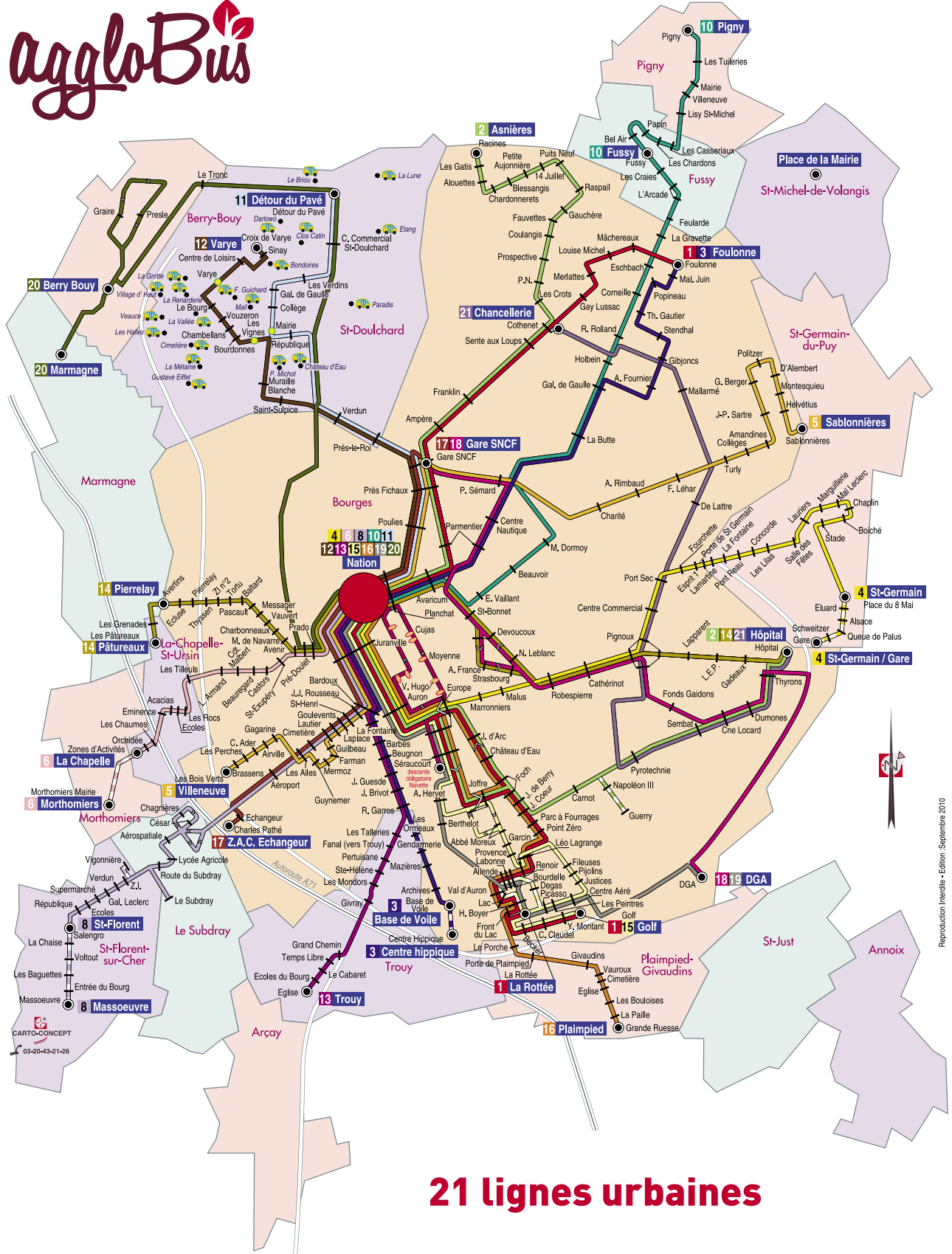
# Des parcs d'activités en plein essor





# Un réseau de transports de qualité, pour tous

## agglôBus



### 21 lignes urbaines

Reproduction Interdite - Edition Septembre 2010

# Bourges Plus

## Les compétences communautaires

- **Le développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire, actions de développement économique d'intérêt communautaire.
- **L'aménagement de l'espace communautaire** : Schéma directeur (devenu SCOT), création et réalisation de ZAC d'intérêt communautaire, organisation des transports urbains.
- **L'équilibre social de l'habitat** : PLH, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, réserves foncières, action en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- **La politique de la ville** : dispositifs contractuels de développement urbain, local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire, dispositifs locaux d'intérêt communautaire de prévention de la délinquance.
- **La voirie et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire.**
- **Eau.**
- **Assainissement.**
- **Environnement et cadre de vie.**
- **Aménagement et gestion des aires de stationnement pour les gens du voyage.**
- **Archéologie préventive.**
- **Incendie et Secours.**





# UNE ADMINISTRATION A VOTRE SERVICE

Bourges Plus, ce sont 228 agents qui mettent en œuvre les grandes orientations définies par les élus, au service des habitants du territoire.

**Services**  
**SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES**  
**RESSOURCES HUMAINES**  
**JURIDIQUE - CONTRATS PUBLICS FONCIERS**  
**FINANCES**  
**INFORMATIQUE**  
**DÉVELOPPEMENT DURABLE ET QOM**  
**SIG**  
**COMMUNICATION**  
**SERVICES TECHNIQUES**

# Secrétariat des assemblées

L'organisation et le suivi des Bureaux et des Conseils Communautaires de Bourges Plus comprend les quatre points suivants :

- La gestion et l'organisation des instances, la rédaction de rapports notamment concernant la composition des assemblées délibérantes, la collecte des rapports auprès des services, la vérification et la constitution des dossiers destinés aux élus, l'établissement des convocations.
- La gestion des délibérations, des décisions et des arrêtés, le dépôt au contrôle de légalité, les notifications, l'insertion des actes dans le Recueil des Actes Administratifs.
- L'établissement des comptes-rendus des instances, la diffusion sur Internet/intranet.
- La gestion administrative et financière du service.

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau se réunit régulièrement, généralement tous les 15 jours, pour instruire l'ensemble des affaires de gestion courante de Bourges Plus.

Le **Bureau Communautaire**, composé du **Président de Bourges Plus** et des **14 Vice-Présidents**, s'est réuni 14 fois sous forme délibérative (173 délibérations) et 15 fois en informatif.



M. Patrick Barnier, Maire de Plaimpied-Givaudins, élu 7<sup>e</sup> Vice-Président de Bourges Plus, en charge des Bâtiments communautaires et de l'Accessibilité

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le **Conseil Communautaire** est composé de **80 délégués** représentant 14 communes. Cette instance comprend le Président, 14 Vice-Présidents et 65 Conseillers Communautaires, qui se réunissent en séance publique.

En 2010, **4 séances** du Conseil Communautaire ont été organisées. **131 délibérations** ont été prises.



## LES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

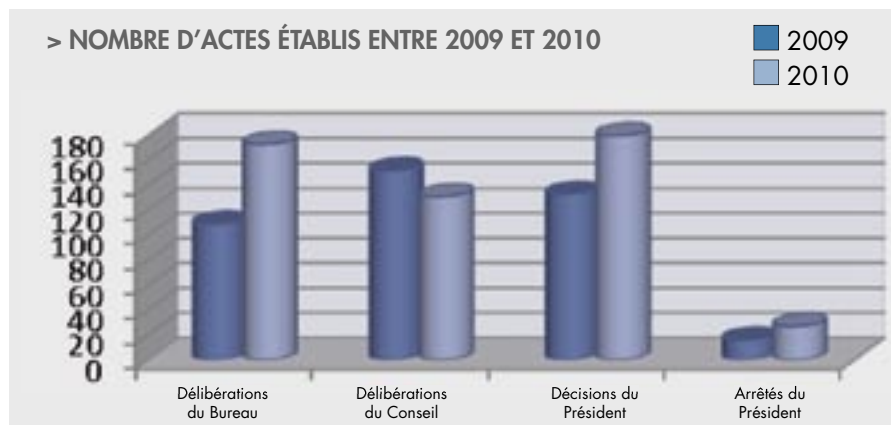
Monsieur le Président a été amené à prendre et à signer **180 décisions** au cours de l'année 2010.

## LES ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT

Monsieur le Président a été amené à prendre et à signer **27 arrêtés** (hors arrêtés relatifs au Personnel) au cours de l'année 2010.

## LES NOTIFICATIONS

**272 notifications diverses**, hors marchés (111 notifications d'arrêtés, 98 notifications de décisions, 22 notifications de délibérations du Bureau Communautaire et 41 notifications de délibérations du Conseil Communautaire, des contrats et conventions correspondants) ont été envoyées, avec une gestion induite classique (suivi des retours, rappel en cas de non-réponse, ventilation auprès des services...).



## COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Bourges Plus compte **dix commissions** communautaires permanentes.

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES	PRÉSIDENTE	RÉUNIONS EN 2010
Finances, Budget, Programmation	M. Alain Tanton	4
Administration Générale, Ressources Humaines	M. Jean-Marc Godard	4
Transports	M. Serge Lepeltier	1
Développement Economique	M. Daniel Bezard	4
Equilibre social de l'Habitat, Politique de la Ville, Gens du voyage	M. Aymar de Germay	4
Eau, Assainissement Collectif et Assainissement non Collectif et Incendie	M. Robert Huchins	3
Urbanisme, Archéologie	M. Yvon Beuchon	2
Voirie, Stationnement d'intérêt communautaire, Bâtiment	M. Maxime Camuzat	2
Environnement et Développement Durable	M <sup>me</sup> Dominique Géraudel	4
Solidarité Communautaire et Prospective	M. Gérard Santosuosso	3

## COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a examiné le 22 juin 2010 les rapports d'activité 2009 du Service Public de l'Eau, du Service Public de l'Assainissement et le rapport d'activité d'ADOMA pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

## COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Bourges Plus a étendu ses compétences facultatives en intégrant la compétence "INCENDIE ET SECOURS" effective au 1<sup>er</sup> janvier 2010. La CLECT, composée de 26 membres titulaires et de 26 membres suppléants représentant chaque commune membre, s'est réunie le 23 février 2010 dans les locaux de Bourges Plus. Le Secrétariat des Assemblées a été chargé de l'organisation de cette réunion et du suivi (courriers de notifications du rapport CLECT et du compte rendu aux communes membres, suivi des délibérations concordantes, etc).

## OBJECTIFS D'ACTIVITÉ

- **100 %** des comptes rendus synthétiques des conseils communautaires ont été élaborés et affichés pour consultation du public sous 8 jours.
- **100 %** des délibérations du Conseil Communautaire ont été rendues exécutoires et transmises aux services dans un délai inférieur à 14 jours.
- **100 %** des délibérations des Bureaux Communautaires ont été rendues exécutoires et transmises aux services concernés dans un délai inférieur à 12 jours.
- **99 %** des décisions du Président ont été déposées en Préfecture sous 10 jours ouvrés.
- **100 %** des actes ont été transmis aux services par voie dématérialisée (hors service finances).

## OBJECTIFS D'AMÉLIORATION

### Mise en œuvre du module décisions/ arrêtés du logiciel Actes Office :

Le déploiement du logiciel Actes Office pour la dématérialisation des actes (hors arrêtés Ressources Humaines) s'est poursuivi en 2010 et a permis la gestion des arrêtés et des décisions du Président par voie dématérialisée via le module Décisions/Arrêtés.

## Le S.I.R.D.A.B., Syndicat Intercommunal pour la révision et le suivi du Schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère

### • Bureaux syndicaux

Le Bureau Syndical, composé du Président Alain Tanton, de 7 Vice-Présidents et de 4 membres du Bureau, s'est réuni 3 fois en délibératif représentant 3 délibérations et 4 fois en informatif.

### • Comités syndicaux

Cinq séances du Comité Syndical ont été organisées représentant 18 délibérations déposées en Préfecture. Lors de la séance du Comité Syndical du 4 juin 2010, le Comité Syndical s'est prononcé sur l'intégration au SIRDAB de la Communauté de Communes de La Septaine élargie aux 5 nouvelles communes (Baugy, Villabon, Saligny le Vif, Villequiers et Gron) et donc sur leur intégration au Schéma de Cohérence Territoriale. Il s'est prononcé également sur l'adhésion au SIRDAB de la Communauté de Communes des Terroirs d'Angillon et sur son intégration au Schéma de Cohérence Territoriale. Lors de la séance du Comité Syndical du 22 décembre 2010, il a été procédé à l'installation des nouveaux délégués représentant les Communautés de Communes de FerCher Pays Florentais et de La Septaine, portant ainsi le nombre de conseillers à 71 titulaires et 71 suppléants.

### Poursuite de la mission d'archivage :

Le Secrétariat des Assemblées a en charge la réalisation de l'archivage des dossiers de Bourges Plus depuis sa création. En 2010, **70 %** des tableaux de gestion nécessaires à la bonne réalisation de cette mission ont été établis par l'ensemble des services, en collaboration avec la Direction des Archives Départementales.

Afin d'accélérer la mission de tri, d'élimination et de versement aux Archives Municipales de Bourges, deux archivistes contractuelles ont été recrutées à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, sous la responsabilité du Chef du service Secrétariat des Assemblées, pour une période de trois mois renouvelable une fois.

# Ressources humaines

Le Service Ressources Humaines de Bourges Plus gère l'ensemble du personnel communautaire, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Les effectifs, à la fin 2010, sont de **228 agents** tous statuts confondus.

	HOMMES	FEMMES
<b>228 Agents</b> tous statuts confondus	155 (68 %)	73 (32 %)
184 fonctionnaires (81 %)	130 (84 %)	54 (74 %)
30 non titulaires (13 %) dont 1 remplaçant pour maladie sur l'article 3, alinéa 1 et 1 collaborateur de cabinet	17	13
14 Agents saisonniers (6 %)	8	6

## > RÉPARTITION PAR FILIÈRE

	AGENTS	dont TITULAIRES
<b>ADMINISTRATIVE</b>	<b>65</b>	<b>53</b>
<b>TECHNIQUE</b>	<b>141</b>	<b>129</b>
<b>CULTURELLE</b>	<b>22</b>	<b>2</b>

## DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE PROMOTION INTERNE

	HOMMES	FEMMES
Avancements de grade	6 (50 %)	6 (50 %)
Avancements d'échelon	56 (74%)	20 (26 %)
Promotion interne	0	2

## > ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF EN 2010

	EFFECTIF AU 01/01/2010	ARRIVÉES	DÉPARTS	EFFECTIFS AU 31/12/2010	ÉVOLUTION
<b>FONCTIONNAIRES</b>	<b>173</b>	<b>20</b>	<b>-9</b>	<b>184</b>	<b>+11</b>
<b>NON-TITULAIRES</b>	<b>41</b>	<b>46</b>	<b>-43</b>	<b>44</b>	<b>+3</b>
<b>EFFECTIF TOTAL</b>	<b>214</b>	<b>66</b>	<b>-52</b>	<b>228</b>	<b>+14</b>

Par ailleurs, 110 demandes de stage ont été réceptionnées et **9 stagiaires** ainsi que **2 apprentis** ont été accueillis dans nos services.



## > RECRUTEMENT

- **911 candidatures** reçues
  - 414 candidatures spontanées
  - 23 candidatures pour emploi saisonnier
  - 157 candidatures pour un stage
  - 317 candidatures en réponse à une offre d'emploi
- **27 recrutements** menés en interne en 2010 par le Service RH
- **6 recrutements** confiés à un cabinet de recrutement
- **14 jurys** de recrutement menés en interne
- **56 personnes reçues** lors d'un entretien mené en interne
- Délai moyen de recrutement : 6,7 mois entre l'émergence du besoin et la prise de fonction de l'agent.

## > NOMBRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES ET RÉMUNÉRÉES

Filière administrative : 2 760 (+14 %)  
Filière technique : 3 840 (+39 %)

## > RELATIONS SOCIALES

- 6 séances du CTP (Comité Technique Paritaire),
- 133,5 jours d'absence pour motif syndical, (+32 jours pour formation syndicale), sur n jours travaillés
- 166 jours de grève (mot d'ordre national), sur n jours travaillés.



## UNE POLITIQUE DE FORMATION INTERNE SOUTENUE

Nombre de jours de formation : **969 jours**

- Catégorie A : 193,5 jours
- Catégorie B : 282 jours
- Catégorie C : 493,5 jours

Coût des formations 2010 : **145 745,17 €**, soit un budget équivalent à 3 fois la cotisation obligatoire versée au CNFPT.

Nombre d'actions suivies : **634 actions de formation**

- Catégorie A : 142
- Catégorie B : 177
- Catégorie C : 315

Nombre d'agents sur un emploi permanent ayant participé à au moins une action de formation en 2010 : **228**

Coût moyen de formation par agent : **639 €**

Nombre d'agents sur un emploi permanent ayant bénéficié d'une action de préparation au concours : **7 agents pour un total de 74 jours.**

Nombre de jours de formation par agent occupant un emploi permanent : **4,3**

- Catégorie A : 3,5
- Catégorie B : 4,7
- Catégorie C : 4,4

Coût moyen d'une journée de formation : **150,40 €**

**Type de formation : Agents occupant un emploi permanent :**

Préparation Concours et Examens Professionnels : **1,6 %**

Formations prévues par les statuts particuliers : **40,3 %**

Formation continue : **58,1 %**

GESTION DES CARRIÈRES	Arrêtés de nomination - Suivi mensuel du nombre d'arrêtés de nomination	<b>Atteint</b>
	Respect du planning de réalisation de la paye suivi mensuel du planning	<b>Atteint</b>
RECRUTEMENT	Délais de recrutement - Suivi trimestriel des délais de recrutement.	<b>Atteint</b>
	Suivi mensuel du délai de rédaction des PV de recrutement avec ordre préférentiel si possible (24 h ouvré suivant les entretiens).	<b>Atteint</b>
FORMATION	Réalisation du plan de formation (75 % réalisé au 30/09/2010)	<b>Non atteint*</b>
	Mesure annuelle du nombre de jours de formation par ETP/Formation	<b>Atteint</b>
CLIMAT SOCIAL	Mesure du turn-over Interne/Externe	<b>Atteint</b>
	Informers le personnel sur l'engagement de la collectivité à lutter contre les discriminations et à promouvoir l'égalité.	<b>Atteint</b>

\* Analyse des causes réalisée - Mesure corrective prise : réalisation d'un marché de formation pluriannuel dans le domaine de la Sécurité, de la Bureautique et des métiers de l'Eau.

# Juridique - contrats publics fonciers

Le **Service Juridique**, processus transversal, exerce 11 activités :

- > Marchés publics, éthique de l'achat public  
 > Délégations de service public et autres contrats publics  
 > Assurances
- > Acquisitions foncières et immobilières  
 > Mission de conseil  
 > Servitudes  
 > Baux
- > Contentieux  
 > Conventions : antennes-relais, gestion du patrimoine immobilier  
 > Commandes et gestion documentaire y compris gestion des avis en presse

## MARCHÉS PUBLICS - DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS - CONTRATS COMPLEXES

INDICATEURS	2008	2009	2010
Marchés lancés en procédure adaptée (MAPA) <sup>(1)</sup>	39	37	34
Marchés formalisés lancés (hors MAPA) <sup>(1)</sup>	13	13	19
Marchés infructueux	9	5	5
Marchés sans suite	0	1	0
<b>TOTAL marchés lancés (dont opérations à lots)</b>	<b>61</b>	<b>56</b>	<b>58</b>
Marchés notifiés <sup>(2)</sup>	82	63	<b>114</b> <sup>(3)</sup>
Commissions d'appels d'offres Bourges Plus	18	10	17
Commissions d'appels d'offres SIRDAB	0	0	2
Jurys de concours	1	5	1
Ouverture de plis MAPA	36	32	41
Nombre de lettres de rejet			<b>456</b>
Lettres précisions sur rejet offre après envoi 1 <sup>ère</sup> lettre annonçant le rejet	86	65	<b>79</b>
Nombre d'avenants notifiés	18	30	<b>117</b>
Nombre d'actes de sous-traitance traités notifiés	32	30	<b>24</b>
Nombre de mises au point rédigées	16	9	<b>28</b>
Nombre de décisions rédigées par le service juridique	46	35	<b>82</b>
Nombre de rapports pour les Bureaux et Conseils communautaires	34	23	<b>51</b>
Nombre d'arrêtés rédigés	25	6	<b>12</b>
Nombre d'offres dématérialisées reçues	0	2	<b>19</b>

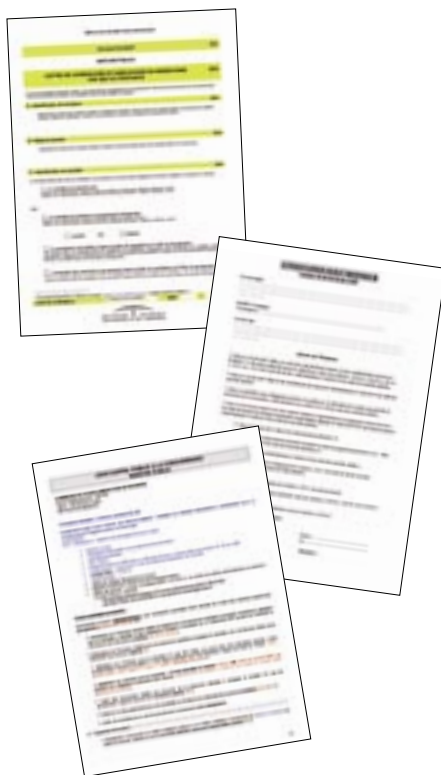
<sup>(1)</sup> Sont comptabilisées les "opérations" lancées ; elles peuvent chacune comporter plusieurs lots.

<sup>(2)</sup> Nombre de lots notifiés.

<sup>(3)</sup> 54 formalisés et 60 MAPA.

L'activité s'est accrue sensiblement concernant la notification, la passation d'avenants, d'établissement de lettres de rejet, de mise aux points, de rédaction de rapports pour les instances communautaires et d'arrêtés. Par ailleurs, il faut constater que les efforts de sensibilisation à la dématérialisation auprès des entreprises réalisées par le service juridique ont permis d'enregistrer 19 offres électroniques contre 2 en 2008. Concernant la mesure de l'impact de la clause de responsabilité sociale dans les marchés publics, seule 1 entreprise, en 2010, a fait parvenir sa politique sociale.





INDICATEURS	2008	2009	2010
DSP lancées	1	0	0
DSP notifiées	0	0	0
CAO organisées pour les DSP	2	0	0

### MISSION DE CONSEIL

Le service juridique a une mission de conseil pour la collectivité dans le domaine juridique.

### ACQUISITIONS FONCIÈRES ET CONVENTIONS - SERVITUDES - BAUX - CONVENTIONS ANTENNES RELAIS AVEC LES OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES - CONVENTIONS GÉNÉRALES HORS FONCIER

En 2010, le pôle foncier a subi une augmentation de l'activité. Cela provient de la complexité des dossiers de cession ou d'acquisition à traiter, de l'augmentation des conventions. De plus, la quantité de baux à traiter a été multipliée par 3. Les servitudes sont également en augmentation.

ACQUISITIONS FONCIÈRES	2008	2009	2010
Nombre de dossiers initiés	6	13	12
Nombre d'achats réalisés	6	7*	1
Nombre d'achats en cours	8	2**	5***

\* dont 1 échange -  
 \*\* dont 1 VEFA (précision : il y a aussi 1 cession non intégrée dans les chiffres)  
 \*\*\* dont 2 dossiers initiés en 2009

CONVENTIONS DANS LE CADRE DES ACQUISITIONS FONCIÈRES ET CONVENTIONS GÉNÉRALES (hors foncier)	2008	2009	2010
Nombre de dossiers initiés	2	35**	25***

\*\* dont 26 conventions générales  
 \*\*\* dont 2 baux civils, 8 conventions d'occupation précaire, 1 convention cadre (sans suite), 14 conventions générales (hors foncier), 1 bail professionnel, 2 conventions avec la SAFER, 12 baux commerciaux

SERVITUDES (canalisations eau et assainissement)	2008	2009	2010
Nombre de dossiers initiés	7	3	17
Nombre de servitudes réalisées	4	2	2 <sup>(1)</sup>
Nombre de servitudes en cours	16	17	32 <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> réalisés sur dossiers ouverts avant 2010  
<sup>(2)</sup> dont 17 en cours de 2010 émanant de l'année 2009.

CONVENTIONS ANTENNES RELAIS OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES	2008	2009	2010
Nombre de conventions refaites	0	1	1

### CONTENTIEUX

CONTENTIEUX	2008	2009	2010
Contentieux de Bourges Plus	0	3	3



Le **Service Financier** de Bourges Plus a pour missions :

- > Le contrôle des engagements de dépenses ;
- > Le mandatement des dépenses (investissement et fonctionnement) ;
- > Le suivi financier des marchés : bons de commande et certificats de paiement établis à partir d'un applicatif spécifique "SOLON" ;
- > L'émission des titres de recettes ;
- > La recherche de financements, l'élaboration et l'envoi des dossiers de demande de subventions, ainsi que le suivi et l'encaissement des financements obtenus ;
- > Le suivi de la dette, trésorerie, TVA ;
- > La prévision budgétaire ;
- > La confection des budgets (budget principal et 8 budgets annexes) ;
- > Le suivi du patrimoine.

Le service participe également à l'élaboration, au suivi du budget et des subventions du SIRDAB.

## UN VOLUME D'ACTIVITÉ EN PROGRESSION PAR RAPPORT À 2009

L'exercice au 1<sup>er</sup> janvier 2010 des nouvelles compétences **Environnement/Ordures Ménagères**, et **Incendie et Secours** a impacté l'activité du service financier, notamment en terme de marchés gérés et de pièces comptables traitées.

### > EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Pour le seul Budget Principal, le nombre de pièces (mandats et titres) atteint **3 488**, soit en **progression de 30 %** par rapport à 2009. Pour l'ensemble des budgets, ce nombre est porté à **9 750**, soit une augmentation de **11 %**. Il s'agit principalement de l'effet des opérations réalisées en matière d'ordures ménagères et de titrage dans le domaine de l'assainissement non collectif.

### > GESTION FINANCIÈRE DES MARCHÉS

Le nombre de marché formalisés suivis est de **145** (sur SOLON), soit **38 marchés supplémentaires** par rapport à 2009, et les certificats de paiement établis sur ces marchés ont atteint **2 506** (contre 2 385 en 2009).

### > SUIVI DES SUBVENTIONS

En 2010, 20 dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès des organismes susceptibles de financer les projets de Bourges Plus (16 dossiers déposés en 2009), et **20 demandes de versement ont été réalisées**.

Tous budgets confondus, le montant total des subventions perçues en 2010 a dépassé **4 millions d'euros**.



## > PRÉPARATION BUDGÉTAIRE

Un budget annexe a été créé en 2010 (Parc d'activité de la Voie Romaine), et la gestion en AP/CP a été introduite pour 7 opérations majeures de la collectivité, ce qui donne lieu à un suivi particulier de l'exécution des ces dernières. Par ailleurs, en matière de fiscalité locale, l'année 2010 a été caractérisée par l'**instauration de la TEOM** et la mise en œuvre de la **réforme de la taxe professionnelle** (année transitoire).

## > GESTION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE

Le montant total de la ligne de trésorerie a été porté et négocié à hauteur de 3 M € au 31/12/10, et quatre nouveaux prêts ont été négociés pour un total de 3,7 M € (1 prêt DEXIA, 2 prêts PRU auprès de la CDC, et 1 prêt Caisse d'Epargne).

## UN RESPECT GLOBAL DES OBJECTIFS FIXÉS

Les objectifs d'activité en 2010 portaient principalement sur la **maîtrise des délais** propres à chacune des missions exercées. Ces derniers ont été maîtrisés.

## > LE RESPECT DES DÉLAIS

Le délai propre de traitement des pièces par le service financier (10 jours) a été **respecté à plus de 98 %**, pour un objectif de 95 %, ce qui en grande partie a permis d'atteindre l'objectif de respect délai global de traitement des factures (20 jours) fixé à 95 %. Par ailleurs, le délai de 3 jours imposé pour la confection des certificats de paiement a strictement été respecté.

De la même manière, en matière de subventions, la vigilance apportée au suivi des dossiers en a permis systématiquement le traitement dans les délais imposés par nos partenaires.

## > DES PROJETS RESTANT À L'ÉTUDE

Le projet de mise en place d'un "**portail des achats**", initié en 2009 et destiné à permettre une **uniformisation de l'engagement des dépenses** (sur et hors marchés formalisés) a été réactivé. Toutefois, l'éditeur informatique n'a pas été en mesure de livrer de version de son produit en 2010. Le projet est reporté en 2011.

L'objectif de dématérialisation des pièces comptables a conduit à faire acte de candidature à l'expérimentation de la dématérialisation de la chaîne comptable proposée par la DGFIP. Cette demande est toujours en cours d'instruction.



OPÉRATIONS RÉALISÉES	EXERCICE 2009							TOTAL
	Principal	Eau	Assainissement		Lahitolle	Chancellerie	Comitec	
			Collectif	Non Collectif				
Mandats de paiement	2 498	2 266	2 037	72	11	38	11	<b>6 933</b>
Titres de recettes	202	247	638	774	0	0	0	<b>1 861</b>
Nombre total de pièces	<b>2 700</b>	<b>2 513</b>	<b>2 675</b>	<b>846</b>	<b>11</b>	<b>38</b>	<b>11</b>	<b>8 794</b>

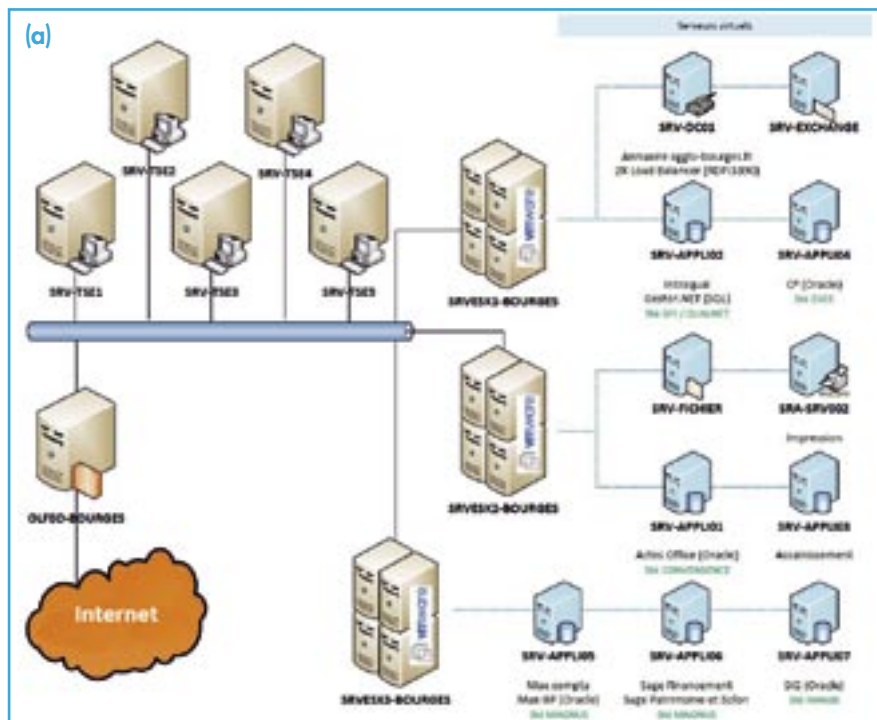
OPÉRATIONS RÉALISÉES	EXERCICE 2010								TOTAL
	Principal	Eau	Assainissement		Lahitolle	Chancellerie	Comitec	Voie Romaine	
			Collectif	Non Collectif					
Mandats de paiement	3 168	2 185	1 954	69	47	51	27	3	<b>6 933</b>
Titres de recettes	320	289	684	938	7	5	1	2	<b>1 861</b>
Nombre total de pièces	<b>3 488</b>	<b>2 474</b>	<b>2 637</b>	<b>1 007</b>	<b>54</b>	<b>56</b>	<b>28</b>	<b>5</b>	<b>9 750</b>

# Informatique

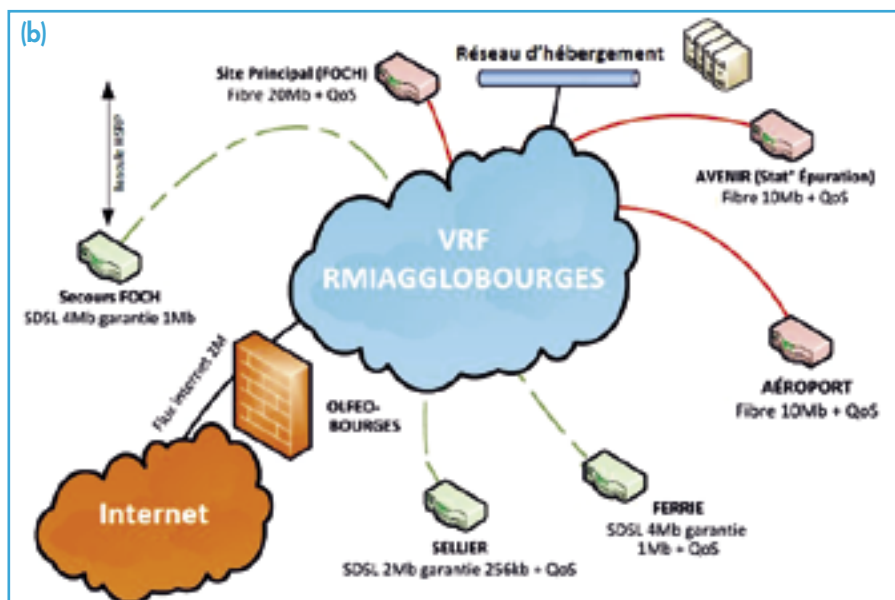
## DOMAINE INFORMATIQUE

A la fin de l'année 2010 et sur l'ensemble des sites de Bourges Plus, l'environnement technique était composé de :

- Un ensemble de moyens technologiques hébergés et supervisés par la société RMI-ADISTA (NANCY) (fig. a)
- Un cœur de réseau géré par la société RMI-ADISTA (NANCY) et permettant l'usage de liaisons Haut Débit entre les sites de Bourges Plus (fig. b)
- Un espace de stockage de données mutualisé d'une capacité maximale de 1,9 Téraoctets (1877 Giga-octets - Variation 2009 : + 20,32 %)
- 2 serveurs techniques localisés sur le site FOCH (variation 2009 : - 50 %)
- 1 serveur de données localisé sur le site FOCH et réservé au Bureau d'Etudes Techniques (variation 2009 : 0 %)
- 1 serveur d'application localisé sur le site FOCH et réservé à la consultation de données archivées du Service de l'EAU (variation 2009 : 0 %)



- 5 réseaux locaux interconnectés (sur l'ensemble des sites - variation 2009 : 0 %)
- 185 postes de travail individuels (fixes et mobiles - variation 2009 : + 12,80 %)
- 2 serveurs spécialisés localisés sur les sites AVENIR2 (Assainissement Réseaux) et FERRIE (Archéologie), réservés au stockage, à l'archivage et à la sauvegarde des données utilisées par les Métiers concernés (impossibilité d'utiliser le volume très important ainsi que certaines natures de données depuis le Système d'Information technique hébergé - variation 2009 : + 100 %)
- 14 systèmes multifonctions de traitement de documents (copie, impression à partir de chaque poste de travail, numérisation à destination de chaque poste de travail, télécopie directe et à partir de chaque poste de travail, production NB et couleur, multi-formats en entrée et sortie, modules de finition des documents - variation 2009 : + 7,69 %)
- 4 imprimantes partagées reliées aux réseaux informatiques et réservées aux impressions de données sensibles ou critiques (équipements réservés à certains Services - parc rationalisé et mutualisé avec celui des systèmes multifonctions de traitement de documents - variation 2009 : - 63,64 %).



## TÉLÉPHONIE FIXE

A la fin de l'année 2010, l'environnement technique était composé de :

- 5 réseaux locaux interconnectés (sur l'ensemble des sites - variation 2009 : **0 %**)
- 5 autocommutateurs numériques assurant le fonctionnement des installations ainsi que le traitement des communications (sur l'ensemble des sites - variation 2009 : **0 %**)
- 159 postes téléphoniques, majoritairement numériques (variation 2009 : **+ 2,58 %**)
- 1 passerelle permettant de simuler l'appel de portable à portable à partir des postes fixes du site FOCH (variation 2009 : **0 %**)
- 1 serveur spécifique permettant la collecte et l'interprétation de données issues des équipements techniques (taxation, paramétrage des lignes, fonctionnalités avancées - variation 2009 : **0 %**)
- 1 passerelle permettant d'acheminer les communications de type "Radio" entre les véhicules de Bourges Plus et le réseau téléphonique (variation 2009 : **0 %**)
- 2 télécopieurs analogiques. (variation 2009 : **0 %**).



## INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT

Pendant l'année 2010, le service Informatique a traité :

- 57 demandes de création, modification ou suppression de profils utilisateurs (variation 2009 : **+ 39,02 %**)
- 492 demandes d'intervention concernant des dysfonctionnements sans conséquence bloquante (variation 2009 : **+ 154,92 %**)
- 169 demandes d'intervention concernant des dysfonctionnements avec conséquence bloquante (variation 2009 : **+ 85,71 %**)
- 21 demandes de mise à disposition de matériels (pas de mesure en 2009)
- 32 relevés d'anomalie (corrigés - variation 2009 : **- 8,57 %**)
- 3 suggestions d'amélioration (clôturées - variation 2009 : **0 %**)
- 4 actions et projets d'amélioration (clôturés ou en cours - variation 2009 : **+ 33,33 %**).

Ses principales missions se sont déroulées dans le cadre de :

- La maintenance corrective et préventive des installations et des équipements
- L'évolution fonctionnelle du Système d'Information (nouveaux Projets)
- L'évolution opérationnelle du Système d'Information (intégration du Service Environnement)
- Le pilotage d'un ensemble de Projets (Portefeuille)
- L'Assistance aux Maîtrises d'ouvrage et Maîtrises d'œuvre
- L'encadrement (des) ou relations (avec les) Editeurs, Prestataires et Fournisseurs
- Le suivi des rapports d'exploitation et de fonctionnement
- La supervision du traitement des incidents / interventions
- L'administration de la stratégie globale de sécurité
- L'administration et la maintenance des équipements et Logiciels (Informatique et Téléphonie sur 5 sites)
- L'assistance technique aux utilisateurs(trices)
- La gestion financière (Budgets, Achats, Paiements)
- La gestion des Marchés Publics (Pièces techniques, Validations, Rapports de choix)
- Le conseil technologique (tests de nouveaux matériels et de nouvelles technologies pour qualification des orientations de développement du Système d'Information)
- La gestion et management QSEE
- La gestion administrative (suivi des Marchés, Actes administratifs, gestion des Collaborateurs, Veille réglementaire, Archivage)
- La gestion des consommables.

Les premiers mois de l'année 2010 ont permis la stabilisation des composants de la nouvelle architecture technique, issue du projet de renouvellement "OSSI-AICP3" inscrit au Schéma Directeur des Systèmes d'Information.

La période de stabilisation a eu pour conséquence une variation de la disponibilité du Système d'Information. Sur la totalité de l'année, son taux (disponibilité moyenne constatée pendant les heures ouvrées de Bourges Plus) s'est élevé à **96,88 %**.

# BOURGES PLUS Développement durable

## QOM : QUALITÉ, ORGANISATION, MÉTHODE



### MAÎTRISE DE L'AMÉLIORATION PERMANENTE

#### > AUDIT DE SUIVI 2010

**Maintien des quatre certifications** malgré une non-conformité mineure liée aux normes ISO 14001 et OHSAS 18001 concernant la STEP de Plaimpied et qui a été levée par Bureau Veritas.

- 4 points faibles relevés : actions mises en œuvre et réalisées.
- 7 opportunités d'amélioration : 5 traitées. Les 2 restantes concernant l'archivage et la réflexion sur la mise en place d'un objectif de suivi de la performance de notre prestataire téléphonie mobile restent en cours de réalisation sur 2011.



#### > INDICATEURS DE RESULTATS ET COMPARAISON PAR RAPPORT A L'ANNÉE 2009

##### • Indicateurs de résultats 2009

Taux de révision des documents : **84 %**

Nombre de relevés\* émis : **1 719**

Objectif fixé pour 2009 : 780 relevés.

Actions et relevés traités en réunion QSEE Service : **88 %**

##### • Indicateurs de résultats 2010

Taux de révision des documents : **76,7 %**

Nombre de relevés\* émis : **1 452**

Objectif fixé pour 2009 : 840 relevés.

Actions et relevés traités en réunion QSEE Service : **96 %**

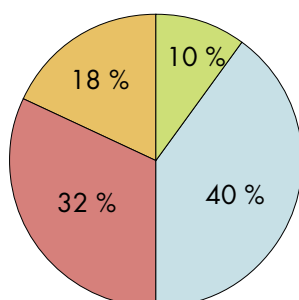
\* Les relevés concernés sont : relevés d'anomalie, relevés de risques et suggestions d'amélioration.

#### Actions mises en place :

- Rationalisation de notre outil de gestion documentaire : état des lieux des procédures et modes opératoires en ligne réalisé en collaboration avec chaque créateur de documents. L'objectif étant de ne laisser en ligne que les documents transversaux. Les documents internes à chaque service/secteur seront gérés hors de l'outil.
- Formation à l'outil de gestion documentaire : chaque créateur peut désormais intégrer ou modifier les documents dont il est responsable.

#### > RÉPARTITION DES RELEVÉS D'ANOMALIE PAR TYPE

Pas d'évolution significative par rapport à l'année 2009 pour les réclamations tiers/usagers et les anomalies fournisseurs. **Baisse de 39,26 % du nombre de fiches de non-conformité et de réclamations internes** montrant l'amélioration notre fonctionnement interne déjà amorcée en 2009.

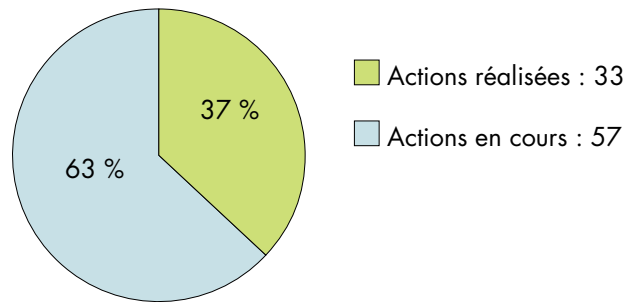


- Réclamation tiers et usagers : 128 fiches
- Réclamations internes : 104 fiches
- Non conformité : 59 fiches
- Anomalies fournisseur : 34 fiches

## > LES ACTIONS D'AMÉLIORATION

Bonne dynamique, équivalente à 2009 (91 actions émises en 2009). Baisse du taux de réalisation des actions dans l'année : **37 %** contre **47 %** en 2009.

Analyse des causes : échéances de réalisation supérieures à 1 an pour **37,7 %** des 90 actions créées en 2010 (contre 11 % en 2009).



## > L'AMÉLIORATION PERMANENTE

- **Bilan Revue de Direction annuelle 2010** : baisse du taux d'atteinte des objectifs d'activité : **69 %** contre 73 % en 2009. Constat réalisé : nous suivons trop d'objectifs pas toujours pertinents. Travail à réaliser par les pilotes et coordinateurs de processus sur ce point en 2011 en y associant les collaborateurs des processus.
- **Mode projet** : l'ensemble des projets stratégiques 2010 suivis dans l'outil de gestion collaborative ORCHESTRA.
- **Courrier** : rationalisation du circuit du courrier entrant et sortant.
- **Traitement des relevés d'anomalie** : baisse du délai de traitement des relevés d'anomalie.
- **Enquêtes** : 1<sup>ère</sup> enquête de satisfaction "écoute collaborateurs" : Taux de réponse 38,26 %, degré de satisfaction 5,78/10. Lancement d'une nouvelle enquête générale auprès des usagers fin 2010.

## ÉTHIQUE

INDICATEUR	NOMBRE / ÉTAT	OBSERVATIONS
Sensibilisation éthique pour les élus	1	Thématiques de sensibilisation : contenu de l'entretien éthique et typologies de harcèlement moral
Sensibilisation éthique pour les collaborateurs de Bourges Plus	1	
Enquête de satisfaction fournisseurs	Réalisée	La méthode de cotation des fournisseurs doit être totalement revue en 2011
Réclamations éthiques reçues	8	Soit 88 %
Réclamations éthiques résolues	7	
Auto-saisine du Référent Ethique Direction	2	
Entretien du Correspondant Ethique	12	

La présentation de la méthodologie de mise en œuvre du groupe des risques psychosociaux et du comité de pilotage s'y rapportant, dont l'action est pilotée par le Référent Santé-Sécurité, permet d'intégrer tous les acteurs de la norme SA 8000 et de faire évoluer la prise en compte des risques éthiques au sein d'un outil intégré et transversal.

De ce fait, la mise en œuvre de la norme SA 8000 au sein de Bourges Plus évoluera concomitamment en 2011.



## SANTÉ ET SÉCURITÉ

### > INDICATEURS DE RÉSULTATS

ACCIDENTS DU TRAVAIL	SINISTRALITÉ AUTOMOBILE	DOMMAGES AUX RÉSEAUX ENTERRÉS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de fréquence (Tf) des accidents du travail (AT) : 34,75 <b>Augmentation de 64 % par rapport à 2009.</b></li> <li>Taux de gravité (Tg) des accidents du travail (AT) : 0,87 <b>Augmentation de 136 % par rapport à 2009.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de sinistralité automobile (Ts) : 4,05 <b>Diminution de 0,1 % par rapport à 2009.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de dommages sur réseaux enterrés : 8 <b>+ 1 dommage par rapport à 2009.</b></li> </ul>

Tf = (nombre d'AT avec arrêt de travail > 1 jour × 1 000 000) / nombre d'heures travaillées dans l'année

Tg = (nombre de jours d'arrêt de travail suite à AT × 1 000) / nombre d'heures travaillées dans l'année

Ts = (nombre d'accidents automobiles engageant la responsabilité de Bourges Plus × 100 000) / nombre de kms parcourus

### > INDICATEURS DE MOYENS

Budget formations (santé et sécurité) :  
**30 000 euros.**

### > PROGRAMME SANTÉ ET SÉCURITÉ

**Bilan des actions menées en 2010 :  
35 actions au total.**

**Exemples d'actions menées sur  
2010 :**

- Formations : risque routier, CACES, habilitations électriques, incendie, sauveteurs secouristes du travail...
- Révision de procédures : maîtrise des risques liés à la sous-traitance, gestion des incidents...

### > PROJETS

**Deux projets stratégiques sur 2010 :**

- Mise en place du plan de continuité d'activité de Bourges Plus (50 % de réalisation au 31/12/2010),
- Mise en place d'une démarche de prévention des risques psychosociaux (20 % de réalisation au 31/12/2010).



### > ACTEURS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

#### Les réseaux

- Réseau ACMO : 8 ACMO (+2) / 15 réunions
- Réseau Sauveteurs Secouristes : 57 agents (26 % de l'effectif, + 5 % par rapport à 2009)
- Réseau incendie : 17 agents (8 % de l'effectif, idem 2009)

#### Comité d'Hygiène et de Sécurité :

- 5 réunions

#### Prestataires externes :

- Médecin du travail
- Organismes de contrôle
- Trois syndicats
- Experts : ingénieurs "hygiène et sécurité"...
- ACFI du Centre de Gestion



## ENVIRONNEMENT

Le périmètre de certification ISO 14001 concerne l'ensemble des activités administratives de Bourges Plus en appui aux processus Métiers et, depuis 2010 la station d'épuration de Plaimpied-Givaudins.

L'un des principaux impacts identifiés du processus environnemental concerne la maîtrise de nos consommations dans l'objectif de réduire les impacts environnementaux de notre activité.

INDICATEUR	MOYENS DE MESURE	RÉSULTAT 2009
<b>SITE DE FOCH</b>		
Suivi Consommation Electricité (KW) <i>Objectif - 5%</i>	Conso 2010 : 87 129 Conso 2009 : 98 279	<b>-11,35 %</b>
Suivi Consommation Eau (m <sup>3</sup> ) <i>Objectif - 5%</i>	Conso 2010 : 401 Conso 2009 : 405	<b>- 0,1 %</b>
Suivi Consommation Papier (T) <i>Objectif - 5%</i>	Conso 2010 : 5,837 Conso 2009 : 5,414	<b>+ 7,8 %</b>
Suivi Consommation Gaz (m <sup>3</sup> )	Conso 2010 : 18 703 Conso 2009 : 15 629	<b>+19,67 %</b>
<b>TOUS LES SITES DE BOURGES PLUS</b>		
Suivi Consommation Papier (T)	Conso 2010 : 6,942	



L'intégration de la nouvelle station d'épuration de Plaimpied-Givaudins dans le périmètre de certification environnementale montre la volonté de Bourges Plus d'étendre progressivement l'ISO 14001 à ses équipements.

D'une capacité de 1 500 équivalent-habitants, l'équipement fonctionne selon le procédé dit "à boues activées" et présente un certain nombre de points forts :

- Implantation en dehors de la zone inondable de l'Auron,
- Eloignement par rapport aux habitations,
- Groupe électrogène de premier secours...



Le suivi de nos différentes consommations fait apparaître une progression significative pour le gaz et le papier (Cf. tableau ci-dessus). La mise en place début 2011 d'un suivi de nos consommations par site et par trimestre doit permettre de responsabiliser les collaborateurs de Bourges Plus sur la maîtrise de ces consommations.

CONSOMMATION DE PAPIER PAR AGENT			
Année	2005	2009	2010
Kg de papier	36,4	25	32,30



# Système d'information géographique

## GÉOMATIQUE

Au cours de l'année 2010, le service SIG a réalisé un certain nombre d'actions :

### > PARAMÉTRAGE DES DONNÉES ET DES APPLICATIFS

#### • Paramétrage nouvelle version 9.3 :

Dans le cadre de la nouvelle architecture informatique, le service SIG a migré sur une nouvelle version SIG :

- Création des fiches de consultation et mise à jour sur les données métiers des services de Bourges Plus
- Paramétrage des profils et intégration des nouvelles données.

#### • Données intégrées :

- DREAL Centre : **10 661** objets dont 10 396 inondations nappes, 1 risque naturel, 12 sites classés, 18 sites inscrits, 41 ZNIEFF, 4 zones sensibles, 5 zones vulnérables...).
- **26** conduites haute pression gaz ; **632** arrêts de bus ; **336** quartiers IRIS.

#### • Données créées :

- **39** nouvelles couches d'informations créées permettant de disposer de **59 392** nouveaux objets dont notamment **6** gares, **2** gares routières ; **12** châteaux d'eau et **5** surpresseurs, **3** champs captants et **2** périmètres de protection ; **9** stations d'épuration ; **6** déchetteries ; **15** logements labellisés ; **716** contrôles SPANC2 ; **47 493** objets issus de levés topographiques ; **9** certificats d'urbanisme, **35** déclarations préalables et **195** permis de construire.

#### • Cinq modèles de données finalisés : Habitat (Logements labellisés), .

#### • Trois modèles de données en cours de développement : Gestion du foncier (cession, acquisitions, servitudes), Habitat privé (OPAH), Environnement (PAV).



## Objectifs d'activité

### GÉOMATIQUE

- 1/ Mise en place des nouvelles couches SIG liées aux processus de Bourges Plus
- 2/ Suivi des demandes d'intervention SIG urgentes (cartographie et/ou profil SIG et/ou création couche IG)
- 3/ Suivi des demandes d'intervention SIG non urgentes (cartographie et/ou profil SIG et/ou création couche IG)
- 4/ Création et modification d'objets par les processus métiers
- 5/ Appropriation des outils nomades par les services (suivi des prêts matériel nomade - suivi du nombre d'objets créés et/ou mis à jour /Nb total d'objets -)

### > ACTIVITÉ/GESTION

- **116** demandes d'intervention cartographiques dont 11 urgentes.
- **10** conventions de mise à disposition (avec les partenaires institutionnels et/ou prestataires) : SAFER Centre, CITADIA, G2C Environnement, SOGREA, Central Environnement, ATHEIS, ANTEA, BE-AUA, EGIS, Qualipro.

### > FORMATION

Le service SIG a formé **75 collaborateurs** de Bourges Plus à l'utilisation de SIG Bourges Plus entre le 23 avril et le 21 mai 2010.

Le service SIG a été formé à l'utilisation des GPS sur les 2 tablets durcies nomades du service.

## VEILLE TECHNOLOGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

L'année 2010 a été marquée par la mise en place des métadonnées dans le cadre de la directive européenne INSPIRE ; cette obligation de constitution des fiches d'informations des données géographiques s'appliquera en premier lieu pour les données réseaux de Bourges Plus à compter de 2014 et pour les autres données de Bourges Plus à compter de 2016.



- **Trois** participations aux forums et groupes de travail :
  - Participation à SIG2010 à Versailles les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2010 ;
  - Participation au groupe de travail "Métadonnées" dans le cadre de la directive INSPIREi ;
  - Participation au groupe de travail "PLU" dans le cadre de GéoCentre (plateforme régionale géomatique).

### Objectifs d'activité

#### VEILLE TECHNOLOGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

- 6/ Réactivité relative aux directives INSPIRE, Special data (suivi du nb de dispositions prises en compte dans les délais / nb total de dispositions émises)
- 7/ Appropriation des outils nomades par les services opérationnels

## AXES D'AMÉLIORATION

La nouvelle version du SIG mise en place en septembre 2009 permet une nette amélioration de l'ergonomie du SIG avec un outil web plus ouvert, plus performant et plus convivial dans son appréhension. L'outil a été considérablement amélioré en 2010 par la création de fiches de consultation et de mise à jour.



### Objectifs d'amélioration

- A/ Améliorer l'ergonomie du SIG et de l'Extranet
- B/ Elaboration d'un manuel simplifié de sémiologie graphique
- C/ Définition de carthèques thématiques

Dans le cadre de l'évolution du SIG, le service a procédé à la rédaction d'un manuel d'utilisation et des règles de cartographie à destination des services et des communes, disponible sur l'Intranet et l'Extranet de Bourges Plus.

Les services de Bourges Plus disposent, depuis août 2009, d'une carthèque disponible sur l'Intranet sous l'onglet "SIG".

Cette carthèque a été améliorée en 2010 avec une classification selon différentes thématiques (Voirie, Environnement, Limites administratives, Habitat, Economie...) : elle recense les cartes thématiques produites par le service SIG pour les services opérationnels à l'occasion de rapports, de présentations. Ces cartes au format pdf sont utilisables en libre-service.



# C

# ommunication

La politique de communication menée par Bourges Plus doit rendre lisible les enjeux communautaires et permettre d'identifier l'Agglomération et les actions réalisées.



## La communication répond donc aux objectifs suivants :

- Présenter et expliquer les actions et projets intercommunaux : site Internet, Bourges Plus Magazine, relations presse...
- Organiser et diffuser l'information sur les services et faciliter l'accès de la population à cette information : collecte et tri des déchets, aides à l'amélioration de l'habitat, l'eau, l'assainissement...
- Faire la promotion du territoire en matière de développement économique et d'innovation : fiches de prospection, plaquettes d'information...

## LE SITE INTERNET

Le site [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr) regroupe toutes les informations disponibles sur l'Agglomération. En 2010, de nouvelles rubriques ont été créées du fait des transferts des compétences "Environnement et cadre de vie" et "Incendie et Secours". En 2010, **91 409 visiteurs** ont consulté le site de Bourges Plus, soit une **progression de + 7 %** par rapport à 2009.

### Perspectives 2011

L'Agglomération procédera à la refonte complète de son site Internet pour le rendre plus attractif et proposer de nouvelles fonctionnalités aux internautes.

## "BOURGES PLUS MAGAZINE"

En 2010, l'Agglomération a changé la formule de son magazine.

Plus moderne dans sa mise en page, ce nouveau magazine comporte deux fois plus de pages et de nouvelles rubriques. Bourges Plus Magazine est distribué à **45 000 exemplaires** dans les boîtes aux lettres des 14 communes de l'Agglomération.

## LES ÉVÈNEMENTS DE 2010

- Organisation de **trois** poses de 1<sup>ère</sup> pierre.
- **Huit** inaugurations ont été effectuées.
- **Six** réunions publiques et/ou rencontres de professionnels.

## LES RELATIONS PRESSE - MÉDIAS

- **18** points presse ont été organisés.
- **13** reportages (TV ou radio) ont été réalisés sur Bourges Plus.

## LES PUBLICATIONS

- Le rapport d'activité. Il est distribué aux élus communautaires, au personnel et envoyé aux autres EPCI (500 exemplaires).
- Les cartes de vœux. 2 500 exemplaires sont imprimés, et une version électronique et déclinée.
- Réalisation des supports de communication pour les services (questionnaires de satisfaction, cartes de visite, avis de passage, signalétique ...)
- Les fiches de prospection économique. Plusieurs fiches de prospection sont réalisées afin

de promouvoir le territoire et son développement.

- Découvrez votre agglo. Cette brochure à destination des habitants de Bourges Plus recense les services et missions de l'Agglomération.
- Le tri des déchets. Le service communication en lien avec le service Environnement a décliné des nouveaux supports de communication en matière de tri et de valorisation des déchets. Un jeu du tri a également été conçu.
- Les aides à la pierre. Réalisation d'un dépliant sur les aides à la pierre / OPAH.
- Label Logement Etudiant. Nouveau dispositif mis en place par l'Agglomération, le service communication en support du service habitat a lancé une campagne de promotion du dispositif.

## VIDÉO

Une vidéo de présentation de Bourges Plus a été créée en 2010. Elle a été mise en ligne sur le site Internet de Bourges Plus et sur des portails type "YouTube" et "Dailymotion" pour la plus large visibilité possible.

## COMMUNICATION INTERNE - ÉLUS

Le service communication de l'Agglomération réalise une lettre d'information périodique "**points communs**" à destinations des élus et du personnel.

### Perspectives 2011

Création d'un journal interne dédié aux collaborateurs.

# Services techniques Administration

## MOYENS GÉNÉRAUX TECHNIQUES

### > ORGANISATION

En 2010, la gestion des Moyens généraux techniques était assurée par le responsable de secteur et son assistant. Les moyens généraux administratifs, sous la responsabilité du Chef de Service R.H, étaient composés du pôle Courrier (2 agents) et du pôle Accueil/Achats (3 agents).

### > MISSIONS

#### Moyens généraux techniques

Fournir, dans le domaine automobile, radiotéléphonique et téléphonie mobile, une prestation aux clients internes dans le respect des procédures et modes opératoires définis par Bourges Plus.

#### Moyens généraux administratifs

Assurer quotidiennement l'accueil physique et téléphonique du public, la distribution du courrier en interne et en externe, la gestion des commandes de fournitures de bureau, le suivi des différents Marchés ainsi que la logistique (prestation de bouche, fleurs, réception, etc) pour les différents sites de Bourges Plus.



### > ACTIVITÉ DU SERVICE

#### Pôle Parc Automobile, Moyens de Communications mobiles

Au cours de l'année 2010, pour 254 jours ouvrés, nous avons eu à traiter :

- **25** Marchés opérationnels dont **5** lancés et mis en œuvre durant l'exercice 2010
- **38** accidents de la circulation (-19,8 %) : 27 déclarés (dont 22 responsables), 11 accidents non déclarés (traités sans constat dont 10 imputables aux conducteurs). Le coût de prise en charge par notre assurance s'est élevé à 36 233 €/TTC (-66 %).
- **203** interventions diverses (réparations, visites techniques et réglementaires) pour un montant annuel global de 78 585 €/HT (+9,1 %).

Soit au total : **241 interventions mécaniques** (accidents + entretien des matériels) évolution +1,3 %.

- La location de **72 véhicules** pour un montant annuel total de 291 505 €/HT (+15,5 %).
- L'acquisition par Marché : **1 minipelle** EC 27 de marque Volvo avec remorque et B.R.H pour un montant de 42 990 €/HT - Montant total des acquisitions 2010 : 42 990 €/HT (-87 %).

- La gestion de la distribution des carburants, le paiement des péages et des parkings VINCI par le biais des 104 cartes Total GR Actys ainsi que le contrôle de l'emploi des **75 446 litres** (-19,8 %) de carburants consommés.

Le montant annuel de toutes les prestations du Marché TOTAL (carburant, péages, parking et services) s'élève à **114 163 €/HT** (+20,9 %).

- L'enregistrement sur le tableau de bord de suivi du parc des **790 394 km** (+8,3 %) parcourus par les véhicules de Bourges Plus en 2010.
- Le traitement de **589 factures** (+2,20 %) et des divers courriers afférents.

En 2010 le taux de disponibilité des véhicules de Bourges Plus (hors accidents et entretiens programmés) est resté **supérieur à 99 %** et le taux brut supérieur à 98 %, soit un total de 32 385 jours réels pour 32 942 jours disponibles.

#### Téléphonie Mobile

Notre réseau se compose de **108 lignes téléphoniques** et **80 téléphones GSM** pour un coût annuel global de 17 475 €/HT (+15 %) soit en moyenne, 13,48 €/HT/abonnement/mois (-15 %) et un coût d'échange de matériel de 1 360 €/HT.



## Réseau radiotéléphonique

Coût annuel 2010 : maintenance préventive = 5 521 €/HT (+55,2 %) + Taxe A.R.T = 3 829 € (-18,8 %)

## Pôle Courrier

Le courrier entrant représente environ **30 000 plis** par an dont 850 recommandés, le courrier sortant pour l'année écoulée représente **33 000 plis** dont 1 600 recommandés. Le pôle courrier assure également la distribution des fournitures de bureau et la navette quotidienne sur les sites extérieurs.

## Achats

Le pôle Achats a effectué au titre des fournitures de bureau, de l'entretien des locaux, des prestations de bouche et autres, **251 commandes** et traités **376 factures**.

## SERVICE GESTION COMPTABILITÉ / SECRÉTARIAT

Secteur important au sein des Services Techniques, le personnel du service gère d'une part toute la partie administrative et d'autre part la gestion comptable des marchés et le suivi des dépenses de tous les services techniques.

### > ORGANISATION DU SERVICE

**Le service est constitué de deux secteurs** : secrétariat et gestion comptable.

**Trois secrétaires** assurent l'accueil, l'enregistrement de tous les courriers entrants et sortants, la frappe des courriers, notes et rapports émis par les services opérationnels de la Direction des Services Techniques.

Le secteur Gestion Comptabilité a pour mission le **suivi de tous les marchés des Services Techniques** de la Communauté d'agglomération, la **vérification des données comptables** des demandes d'achat des services opérationnels et la **préparation au mandatement des factures**. L'agent chargé de ces tâches a en plus la **préparation des budgets primitifs et supplémentaires** des Services Techniques en collaboration avec la Direction des Services Techniques.

### > ACTIVITÉ DU SERVICE

#### Secteur Secrétariat

Au cours de l'année 2010, l'activité du service a été soutenue. **7 500 courriers** et **360 notes** et rapports ont été rédigés, représentant un volume de traitement sensiblement identique à 2009, et l'enregistrement des courriers et factures entrants représente **11 485 écritures**, en baisse de 4,7 %.

Le délai de frappe de 15 jours, objectif fixé au service, a été globalement atteint.

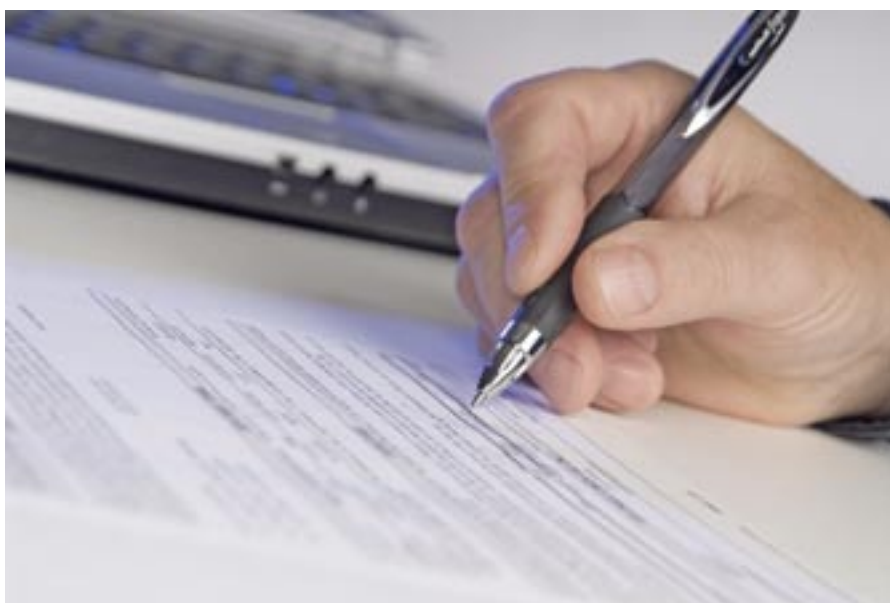
#### Secteur Gestion Comptabilité

Composé de deux personnes, ce secteur est très important et sa charge de travail est conséquente.

En effet, environ **3 330 factures furent traitées** en 2010. Le volume des factures passées est identique à celui de 2009.

## CONSOMMATION

Les pôles Courrier et Achats ont durant l'année, commandé et livré **8 900 kg de papier** de reprographie aux différents services de Bourges Plus.



### > PERSPECTIVE D'AMÉLIORATION

L'objectif du secrétariat de réaliser la frappe du courrier dans le délai de 15 jours est à conserver. Toutefois, la possibilité de réaliser un suivi efficace des courriers entrants demandant une réponse de l'administration dans un délai inférieur à 15 jours ne peut être atteint sans l'acquisition d'un logiciel de traitement de courriers et l'amélioration des circuits de distribution perturbés en cas d'absence de l'agent chargé de ce travail. L'acquisition de ce logiciel est en cours et il devrait être déployé au 2<sup>ème</sup> semestre 2011.



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL & PROSPECTIVE

Une des priorités de Bourges Plus est le développement économique de son territoire.

La Communauté d'agglomération met en place une série d'actions et de projets ambitieux pour renforcer son attractivité et son dynamisme.

Ainsi, 2010 a vu la mise en place d'une nouvelle organisation de la planification territoriale et des études stratégiques. La Direction du Développement Territorial et de la Prospective s'est constituée, étendant ses compétences traditionnelles à la mission Prospective, chargée de conduire des études le plus souvent transversales à l'ensemble de l'Agglomération.

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :**  
Les Politiques Contractuelles et la Prospective  
La Planification Territoriale  
L'Agenda 21  
Le Programme Local de L'habitat

# Développement économique

## L'ANIMATION DU TISSU ÉCONOMIQUE : ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

### > BERRINNOV EN 2010

#### • Contexte

**BERRINNOV** est une action collective de **stimulation de l'innovation** à destination des entreprises des départements du Cher et de l'Indre.

Deux objectifs sont visés. L'un est de permettre aux entreprises, notamment les primo-innovantes, d'**intégrer une première approche de l'innovation** et aux entreprises déjà engagées dans ce processus, de confirmer leurs démarches. L'autre est de **faciliter l'accès à l'innovation et son financement** pour les entreprises, leur permettant ainsi de conserver et de gagner de nouvelles parts de marché.



#### • Détail sur les actions impliquant des entreprises de l'Agglomération en 2010

##### Animations :

- Les **Rendez-vous de l'innovation "Propriété Industrielle"** à Bourges le 25 mai 2010 (23 participants avec 8 entreprises différentes présentes).
- Les **Rendez-vous du Technopôle ENVIRORISK** : atelier financement de projets européens (30 participants avec 7 entreprises différentes).
- **Salon de la création / reprise d'entreprise** à Bourges le 19 novembre.

##### Travaux entre les entreprises et les laboratoires sur des projets de R&D

Ces travaux ont concerné essentiellement le groupe de projets "PROPULSION DU FUTUR" avec comme entreprises et laboratoires locaux ROXEL, MBDA, ESTERLINE, COGIT COMPOSITES, CETIM-CERTEC, PRISME.

##### Projets collaboratifs déposés au titre du FEDER ou en cours de structuration :

- Projets dans le Cher déposés au titre du FEDER en 2010 : **4**
- Entreprises et laboratoires concernées par ces projets : MBDA, ROXEL, GATTEFIN, laboratoire PRISME, POLE CAPTEURS, NEXTER.

##### Accompagnement individuel de stratégie de développement technologique et d'innovation :

- Projets dans le Cher orientés sur l'appel à projet en 2010 : **8**
- Projets acceptés : 6 (CBM, SIGNATURE, AMBASSADEUR DU BERRY, EURO PISCINE SERVICE, AMF, COGIT COMPOSITES).

Montants affectés : **71 740 €**



### > ENVIRORISK EN 2010

Dans le cadre de l'émergence du **Technopôle** de Bourges, **ENVIRORISK** s'est associé aux Rendez-vous du Technopôle et aux jeudis du CNRI.

Depuis 2001, la manifestation ENVIRORISK réunit sur deux jours des professionnels des entreprises et des collectivités locales, des élus et des institutionnels dans une optique d'approfondissement de problématiques techniques et humaines liées aux risques technologiques et naturels.



Malgré les grèves des transports, cette première édition à Bourges, des Rendez-vous du Technopôle-ENVIRORISK, a rassemblé, dans un contexte de crise économique, près de **660 participants**, issus principalement des secteurs privés, ainsi que des étudiants de la région Centre. Ceci prouve l'intérêt de cette manifestation et sa légitimité à être organisée à Bourges.





Pour les prochaines éditions, les Rendez-vous du Technopôle-ENVIRORISK doivent se donner pour objectif de faire **progresser le nombre de visiteurs** avec un quota d'étudiants limité à 25-30 %. Compte tenu de la forte présence d'élèves de l'école d'ingénieurs de Bourges, cet objectif sera principalement atteint par l'accroissement de la présence de décideurs d'entreprises.

A cet effet, l'association de partenariats forts avec les institutionnels reste primordial pour impliquer de nouvelles entreprises locales. Le relais de l'information par le biais des partenaires va être poussé et porté plus en amont de la manifestation. Ainsi, il est apparu opportun de continuer à **mobiliser tous les professionnels publics et privés** du secteur pour préparer dès à présent la nouvelle édition.



## LA DÉMARCHE TECHNOLITAINE

Après une période d'étude et de **diagnostic qui a conclu à l'intérêt d'implanter un Technopôle** sur l'Agglomération de Bourges, l'année 2010 a été marquée par le recrutement et l'arrivée en août de la personne chargée de définir les orientations et actions du Technopôle, d'organiser sa gouvernance, de gérer le bâtiment du Centre d'affaires et enfin de participer à l'ensemble de la dynamique du développement du site.



### > DÉFINITION DE L'ACTION TECHNOLITAINE



L'objectif de la Technopole est de **promouvoir, stimuler et développer l'innovation** auprès des PME locales à toutes les étapes de leur développement. Cela doit être réalisé de façon privilégiée avec le tissu local (laboratoires de recherche, établissements d'enseignement supérieur, entreprises...) tout en

sachant rechercher les ressources à l'extérieur du territoire si nécessaire. Le point de mire de ces actions est de **favoriser la création de nouvelles entreprises innovantes** et de développer l'innovation dans les entreprises existantes dans un souci de développement économique, gain de compétitivité et croissance.

Cette mission technopolitaine se portera plus particulièrement sur les deux axes stratégiques que sont la **prévention des risques et le bâti de demain**.

Ils s'articuleront autour de trois volets :

- **L'animation et la mise en réseau des compétences scientifiques et industrielles avec pour objectifs de :**
  - **favoriser les synergies entre l'industrie et la recherche** sur le territoire en facilitant la mise en réseau des acteurs académiques, économiques et financiers pour une meilleure diffusion et circulation de l'information.
  - **permettre une large interaction des compétences** scientifiques et industrielles par la mise en place de groupes de travail thématiques, l'animation de groupes de recherche coopératifs ou par la mise en œuvre de consortiums de recherche entreprises/laboratoires.
- **L'ingénierie de l'innovation et l'incubation avec pour objectifs de :**
  - détecter, évaluer, sélectionner et accompagner des projets innovants qu'ils soient issus de la recherche académique, qu'ils émanent de porteurs individuels ou bien qu'ils proviennent d'entreprises existantes. L'objectif est de faciliter la création et le développement d'entreprises innovantes sur le territoire.
  - développer un Centre d'affaires comme outil pour la création d'entreprises.

- **Le marketing territorial et l'accueil d'entreprises innovantes avec pour objectifs de :**
  - **valoriser** les pôles de compétences scientifiques et industriels du territoire afin d'augmenter son attractivité.
  - **permettre** l'accueil et le développement d'entreprises innovantes ou de haute technologie sur le site de Lahitolle ou d'autres parcs technologiques. Cela se fera en mettant en place un Centre d'affaires, un hôtel d'entreprises et un espace dédié "Technopole" sur un parc d'activités hors Lahitolle (Le Moutet par exemple).
  - **promouvoir** l'esprit entrepreneurial et le développement de l'innovation chez les étudiants.
  - **développer** les filières "Prévention des Risques" et "Bâti de Demain", puis dans un second temps rechercher de nouvelles thématiques dans ces filières pour plus tard en évaluer d'autres.
  - **travailler** avec les équipes de Bourges Plus sur l'aménagement et la gestion du site de Lahitolle.

## > GOUVERNANCE

Une étude a été menée pour **déterminer la meilleure structure juridique du Technopôle**. L'association semble être la meilleure structure pour à la fois assurer son contrôle tout en lui laissant une forte réactivité. Une proposition de conseil d'administration a aussi été faite.



En 2010, 39 visites (institutionnels, enseignements supérieur, laboratoires de recherche, entreprises) ont été réalisées, tout comme l'**organisation du premier rendez-vous du Technopôle (ENVIRORISK)** et le soutien au projet d'innovation DISPATMO.

## > AMÉNAGEMENT DU CENTRE D'AFFAIRES

La vocation du Centre d'affaires est d'y accueillir l'équipe qui mettra en œuvre l'action technopolitaine sur le territoire, et être le lieu d'hébergement de nouvelles entreprises innovantes.

**La structure proposera un certain nombre de services aux chefs d'entreprise** (locaux modulaires, services communs, accès au haut débit), pour leur permettre de se concentrer sur le développement de leur activité, accroître la crédibilité de leur entité de sorte à augmenter leurs chances de succès. Un

**accompagnement individualisé** de l'entrepreneur tout au long de sa résidence au Centre d'affaires sera mis en place.

Outre le suivi du chantier, l'année 2010 a été marquée par **l'étude et la définition de l'aménagement intérieur** du Centre d'affaires.

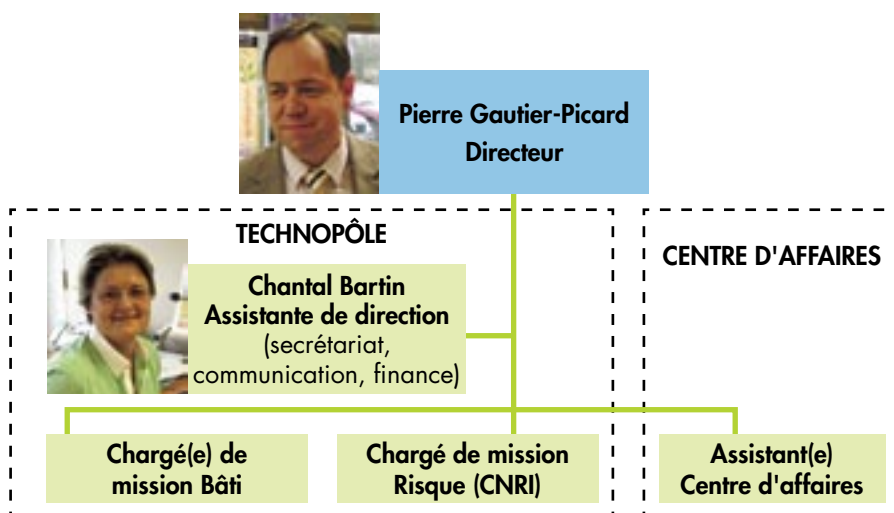
## > ANIMATION TECHNOPOITAINE

Afin d'affiner la définition du projet et d'y faire adhérer le tissu local, la visite des différents partenaires institutionnels, enseignement supérieur, laboratoires de recherche, entreprises a été réalisée.

Un **soutien au montage de projets d'innovation** a été réalisé, ainsi qu'aux structures d'aide à l'innovation, comme le PNRI (Pôle National des Risques Industriels) et BERRINNOV.

## > RECRUTEMENT

L'organisation proposée de la Technopôle est la suivante :



## LA PROSPECTION EXOGÈNE

Cette prospection revêt principalement deux aspects, la **confortation des réseaux d'investisseurs**, d'une part, et la **présence aux salons**, d'autre part.

## > LA CONFORTATION DES RÉSEAUX D'INVESTISSEURS

Il s'agit dans ce cadre de **prospector d'éventuels investisseurs privés** susceptibles de soutenir des projets sur le territoire. En ce domaine, l'année 2010 a vu la mise en place de relations suivies avec CCR en vue de la création d'un "Village d'artisans" sur le parc de la Prospective. En effet, dans le cadre de la requalification de la zone d'activités de la Prospective à Bourges, l'Agglomération a le projet de **créer et développer un village des artisans** sur 23 000 m<sup>2</sup> en lieu et place des anciens abattoirs en Zone Franche Urbaine.

## > LES SALONS À VOCATION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

Afin d'assurer la promotion du territoire de l'Agglomération, Bourges Plus a tenu également des stands sur plusieurs salons de dimensions nationale et internationale :

- Le **Salon International du Transport et de la Logistique** en mars à Paris.  
Le **salon SITL** a permis de ramener plusieurs contacts utiles.
- Le **SIMI** (Immobilier d'entreprises) en décembre à Paris.



Ce produit, entrant dans un dispositif de partenariat avec les professionnels de l'immobilier et les institutionnels, doit être encadré par des conventions de collaboration, décrivant les rôles et obligations de chacun, notamment pour l'aspect financier.

Une convention a d'ores et déjà été signée avec l'agence ARTHUR LOYD.

En 2011, cette base de données sera mise en ligne sur le site Internet de Bourges Plus et pourra être consultée par n'importe quel internaute.

- Le salon "référence" en matière d'environnement : **POLLUTEC**.

Bourges Plus y a partagé un stand avec le PNRI recherche & Transfert de Technologie, l'Ecole H. Curien et le CNRI dans le cadre de la démarche technopolitaine.

L'aspect très positif de l'édition de ces salons fut l'utilisation pour la première fois d'un **support de communication unique par les trois co-exposants** (ADC, Bourges Plus, CdC de Vierzon et des 5 Rivières). Cela a été remarqué et apprécié par tous les visiteurs du stand. En outre, le stand était visible et facilement identifiable par le public.



## PÔLE IMMOBILIER ET FONCIER

En 2010, Bourges Plus Développement s'est doté d'un logiciel dédié de gestion des locaux et terrains dénommé GIF+.

Cette base de données a pour but de **centraliser l'ensemble des opportunités immobilières et foncières**

de l'Agglomération de Bourges, de rapprocher l'offre de la demande en matière de foncier et d'immobilier d'entreprise afin de faciliter et favoriser l'implantation des entreprises.



En 2010 le nombre de **dossiers traités** s'élève à **105**. Ce chiffre ne tient pas compte des dossiers que nous gérons depuis plusieurs années, ni des demandes d'informations diverses sur les aides et subventions, ni des demandes des experts immobiliers, etc.

Sur un total de **260 dossiers actifs** en 2010,

- **105** nouveaux dossiers
- **15** sont réalisés
- **147** sont abandonnés ou sans suite.

En ce qui concerne les dossiers réalisés, il s'agit essentiellement :

- **de transferts d'entreprises**
- **d'entreprises du tertiaire**
- **de demandes de location de locaux ou d'achat de terrain.**

En ce qui concerne les dossiers abandonnés ou sans suite, il ressort **trois causes principales** de non aboutissement :

- pas de bâtiment ou terrain adapté à la demande du client,
- pas de retour des clients malgré des relances,
- locaux trouvés par un autre organisme (agence immobilière).





### > LES ABORDS DE L'ÉCHANGEUR (ILOT 1,2, 3)

L'année 2010 a été marquée par la poursuite des études et travaux d'aménagements :

- **Achèvement** de la première phase de l'îlot 1 (rue Marcel Dassault) et de la voie Malus
- **Finalisation** des travaux sur la rue Auxenfans

- **Consultation et attribution** du marché pour les travaux de l'interface Echangeur / Beaulieu
- **Démarrage des travaux** de l'interface Echangeur / Beaulieu.

### > BEAULIEU OUEST

Parmi nos différents contacts, plusieurs entreprises ont fait le choix d'une implantation sur Beaulieu :

- **DALKIA PHARMAGEST SCCV BPRM**

Réalisation de la vente d'une parcelle à DALKIA et PHARMAGEST.

- **ATEMAC (SCI DU LATHAN)**

ATEMAC exerce ses activités dans le domaine des études et réalisations de chaussées. Cette société est installée actuellement rue Lamartine à Saint-Germain-du-Puy. Elle emploie 25 personnes.

Le projet consiste à faire l'acquisition d'un terrain de 6 000 m<sup>2</sup> situé derrière les TRANSPORTS ALLOIN, en face de MALUS pour y construire un bâtiment de 1 250 m<sup>2</sup> (bureaux et remisage). Ce projet se traduira par la création de 5 emplois à 2 ans.

ATEMAC souhaite démarrer son activité le 30/11/11.

- **SOCIETE ROSINOX PROMOTION**

Signature du compromis de vente avec la Société ROSINOX Promotion.  
Terrain de 40 000 m<sup>2</sup>



- **GRITCHEN ASSURANCES**

GRITCHEN ASSURANCES est une société de 10 personnes située actuellement Esplanade de l'Aéroport à Bourges. Son activité est le courtage en assurances avec différentes spécialités, comme les activités agricoles et l'industrie agro-alimentaire.

Acquisition d'une parcelle de terrain de 5 000 m<sup>2</sup> sur l'espace Beaulieu, en façade de nationale, à proximité de METRO, pour y faire construire un bâtiment de 800 m<sup>2</sup> environ.

Ce projet se traduira par la création immédiate de 15 emplois dès le bâtiment achevé, avec une perspective de création de 10 nouveaux emplois à 10 ans.

GRITCHEN ASSURANCES souhaite voir démarrer son activité dans ses nouveaux locaux début 2012.

- **Autres projets :**

Par ailleurs, des contacts sérieux ont été initiés durant le second semestre 2010 avec des porteurs de projet chinois pour deux implantations, ainsi qu'avec une grande entreprise de logistique dans le domaine de la boisson. Un ou deux de ces contacts devraient aboutir à une vente en 2011.

Il est important de rappeler que les **travaux en commun sur la charte environnementale Beaulieu** entre la Sem Territoria, Bourges Plus, la Ville de Bourges et la CCI du Cher **se sont poursuivis** en 2010.

### > BEAULIEU EST - RAQUETTE BEAULIEU

- **BOURGES ETANCHEITE :**

La SARL BOURGES ETANCHEITE est actuellement installée 17, Chemin de Montboulain à Bourges. Elle est spécialisée dans les travaux d'étanchéité.

Acquisition d'un terrain de 6 000 m<sup>2</sup> sur la raquette Beaulieu pour y construire un bâtiment de 2 000 m<sup>2</sup> (bureaux + stockage).

L'objectif est d'être opérationnel dans les nouveaux locaux en 2012.

D'autres entreprises ont **marqué un intérêt sur la raquette Beaulieu**, plusieurs projets pourraient voir le jour en 2011.



## > PARC ESPRIT (ESPACE DE RÉALISATIONS INDUSTRIELLES ET TERTIAIRES)

En 2010, les travaux sur le Parc ESPRIT ont été les suivants :

- **Achèvement des travaux de viabilisation** des 6 parcelles au nord de la ZAC
- Réalisation des **travaux de ventilation** dans les locaux de l'ENRAF
- **Réfection du mur de clôture**, côté Chemin des Plantons
- **Mise en sécurité du bassin de rétention** des eaux pluviales au Nord de la zone
- **Travaux d'entretien** courant de la zone d'activité.

Les différentes cessions enregistrées sont les suivantes :

### • CPE

Entreprise de formation conseil recrutement

Parcelle : 3 600 m<sup>2</sup> / bâtiment : 600 m<sup>2</sup>

Transfert et développement.

Signature acte de vente : 20/02/2009

### • MIB

Maintenance matériel industriel avec une spécialité dans les compresseurs. Fabrication Vente neuf - Occasion - Installation - Dépannage - Entretien - Location de compresseurs

Parcelle : 6 576 m<sup>2</sup> / bâtiment : 2 000 m<sup>2</sup>

Signature acte de vente : 20/09/2010



### • MIROITERIE DU BERRY

Monsieur Joseph SIMON

Travaux de menuiserie métallique et serrurerie (4332B)

Parcelle : 7 211 m<sup>2</sup> / bâtiment : 2 000 m<sup>2</sup> (bureaux, show-room et atelier/entrepôt)

Signature acte de vente : 21/12/2010



### • SPEED GAINÉ

Monsieur Laurent TOURNADRE

Fourniture et poses de gaines de ventilation (clientèle professionnelle)

Parcelle : 5 000 m<sup>2</sup> / bâtiment : 1 500 m<sup>2</sup> (bureaux et atelier-stockage)

Effectif actuel : 8

Signature compromis :

14/09/2009. La signature de l'acte authentique avec SPEED GAINÉ est programmée pour la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

### • SIGNATURE

Monsieur SINAULT

Sport automobile, événementiel, production de véhicules

Parcelle : 5 264 m<sup>2</sup> / bâtiment : 800 m<sup>2</sup> (atelier / stockage, bureaux)

Signature acte de vente : 10/11/2010

### • PEINTURES ET COULEURS DU BERRY

Travaux de peinture et vitrerie

Parcelle : 6 111 m<sup>2</sup> / bâtiment : 1 800 m<sup>2</sup>

Signature acte de vente : 10/11/2010

### • Autres projets :

Des contacts ont été établis durant le dernier trimestre de l'année 2010 avec deux porteurs de projet : Aux saveurs Gourmandes et Les Services Solidaires du Cher pour la parcelle dite du "verger".

On peut donc considérer que **l'ensemble de la ZAC est commercialisée** et qu'il n'y a plus de surfaces cessibles à l'intérieur de l'opération.

• **Bâtiment 59 :**

L'activité locative de la concession est représentée par la location des quatre cellules du bâtiment 59.



Cellule n°1 :

Société ENRAF Marine Systems

Bail commercial de 9 ans courant jusqu'au 31 juillet 2012

Cellule n°2 :

CARIBOOM.COM

Bail dérogatoire et précaire d'une durée de 2 ans, signé le 2 novembre 2010, courant jusqu'au 19 juin 2012

Cellule n°3 :

Société KEOPS CONCEPT

Fin de la location au 31 juillet 2010

Location précaire d'un mois accordé à la SAS Club Interchasse entre le 15 novembre et le 15 décembre 2010

Cellule n°4 :

SARL REGITEC

Bail dérogatoire et précaire d'une durée de 2 ans, reconductible tacitement à l'échéance du 30 septembre. Location assurée jusqu'au 30 septembre 2011

**L'AIDE AUX PORTEURS DE PROJETS**

Il a pu être constaté que **le nombre de dossiers d'aides** aux entreprises initiés par Bourges Plus en 2010 (9 demandes) par rapport à 2009 (8 demandes) **est resté sensiblement constant**, mais cette année a cependant été marquée par :

- La vacance pendant 6 mois du poste d'animation économique à Bourges Plus Développement,
- L'abandon du dispositif Bourges Plus Immobilier qui représentait à lui seul plus de la moitié des demandes des entreprises,
- Les aides de Bourges Plus viennent en abondement de celles de la région Centre ; or des difficultés de recrutement au sein de la région Centre ont beaucoup perturbé et retardé l'étude des demandes d'aides, impactant nos propres analyses et négociations.

Bourges Plus a reçu **9 demandes de subvention** en 2010 :

- 1 n'était pas éligible (hors territoire)
- 2 sont passées en Bureau Communautaire (NEOV et NERIOS)
- 6 sont en cours d'études.

Quatre dossiers ont été présentés au Bureau Communautaire en 2010 pour un total d'aide de **50 945 €**.

DISPOSITIF D'AIDE	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT DE L'AIDE	EMPLOIS CRÉÉS	EMPLOIS AIDÉS	OBSERVATIONS
<b>BOURGES PLUS EMPLOI</b>	PUIGRENIER	22 000 €	15	11	Demande de subvention datant de fin 2009
	NERIOS	7 500 €	8	6	
	NEOV	12 000 €	10	6	L'aide n'a pas été débloquée car la société a été mise en liquidation judiciaire
<b>BOURGES PLUS R&amp;D</b>	COGIT COMPOSIT	9 445 €	3	1	Demande de subvention datant de fin 2009
<b>TOTAUX</b>	<b>4 dossiers</b>	<b>50 945 €</b>	<b>36</b>	<b>24</b>	

• **Autres faits marquants :**

- Un dossier d'aide mis en place en 2008 a été mis en recouvrement (les contreparties demandées à l'entreprise n'ont pas été réalisées).
- Trois dossiers d'aide mis en place en 2008 et 2009 ont été soldés car les bénéficiaires ont fait l'objet d'une liquidation judiciaire.

# Développement territorial : POLITIQUES CONTRACTUELLES & PROSPECTIVE

Au-delà des actions décrites ci après, la Direction du Développement Territorial et de la Prospective a orienté son travail dans une intense animation territoriale (articulation SCoT et PLU notamment) et dans la construction de retours d'expériences ciblés sur l'éco-construction (Vorarlberg) et l'ingénierie dans le domaine de l'urbanisme (Lorient).

## LE CONTRAT RÉGIONAL D'AGGLOMÉRATION

L'année 2010, dernière année du contrat de 2<sup>e</sup> génération a permis d'engager tous les dossiers relatifs aux projets qui n'avaient pas encore connu de réalisation.

En vue de la prochaine contractualisation avec la Région, un travail de préparation du contrat de 3<sup>e</sup> génération s'est déroulé au cours de l'année. Il s'agit de recenser les différents projets des communes de Bourges Plus susceptibles d'être intégrés au contrat, et aussi d'avancer dans l'élaboration de l'Agenda 21 de Bourges Plus qui doit constituer le socle de la stratégie du futur contrat.



## LES FONDS DE CONCOURS

2010 a été la 1<sup>ère</sup> année de mise en œuvre de la 2<sup>e</sup> génération de fonds de concours.

Un certain nombre de communes ont d'ores et déjà mobilisé une partie de leur dotation (Bourges, Marmagne, Saint-Doulchard et Trouy).

## LES DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION COMMERCIALE

Suite à la Loi de Modernisation de l'Économie, des Commissions Départementales d'Aménagement Commercial ont été constituées afin de délivrer des autorisations d'implantation aux commerces de plus de 1 000 m<sup>2</sup>. Dans ce cadre, Bourges Plus a été amenée à rendre des avis sur les demandes d'autorisation d'implantation sur son territoire. Deux dossiers ont été instruits en 2010.

## MISSION PROSPECTIVE

L'année 2010 a été consacrée à la mise en place et à l'organisation de cette nouvelle mission.

En parallèle plusieurs dossiers ont été traités :

- **La révision du Projet d'Agglomération :**

Adopté en 2005, le Projet d'Agglomération n'est plus aujourd'hui totalement en phase avec la réalité du territoire et les évolutions qui ont eu lieu : nouvelles compétences, nouveaux projets...

Dans ces conditions, une révision du projet est apparue nécessaire.

Un premier travail d'évaluation sommaire du projet a démarré en 2010, la phase de révision à proprement parler devant se dérouler en 2011.

- **L'élaboration d'un schéma commercial :**

Afin de motiver au mieux ses avis dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation d'implantation commerciale, des réflexions sur le commerce ont été conduites.

Cependant, la législation en la matière n'étant pas encore stabilisée, le travail d'élaboration d'un schéma commercial a été différé.

- **La contribution de l'Agglomération au projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon :**

En tant que membre de l'Association TGV Grand Centre Auvergne, Bourges Plus a été sollicitée afin de fournir sa propre contribution au projet de LGV.

Au travers de cette contribution, il s'agit pour Bourges Plus d'exprimer ses attentes quant à ce projet mais aussi sa stratégie de développement.

# Développement territorial : LA PLANIFICATION TERRITORIALE

## LE SCoT DE L'AGGLOMÉRATION BERRYÈRE

### > ÉLARGISSEMENT DU PÉRIMÈTRE

En 2010, le périmètre du SCoT de l'Agglomération Berryère s'est étendu aux communautés de communes de FerCher Pays Florentais, des Terroirs d'Angillon et des nouvelles communes adhérentes à La Septaine.

Le SCoT regroupe ainsi 57 communes réparties en six intercommunalités.



Un séminaire de travail s'est tenu le 10 novembre 2010 au centre socioculturel de Vasselay. Il a constitué un temps d'échange et d'information pour les communes nouvellement inscrites dans la démarche SCoT.

Cette réunion a présenté le calendrier des études ainsi que le plan de travail de l'année 2011. A savoir, l'écriture du projet de territoire (PADD) en 2011 et l'approbation du SCoT de l'Agglomération Berryère en 2012.



### > LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Le SCoT de l'Agglomération Berryère s'inscrit dans les orientations fixées par les lois Grenelle de l'environnement. Ainsi, il s'attachera à **lutter contre l'étalement urbain** et à renforcer la coopération intercommunale pour les dix prochaines années.

Les élus du SIRDAB ont décidé de mettre en œuvre plusieurs cycles de formation sur les enjeux du Grenelle de l'environnement. L'objectif est mieux appréhender à l'appui d'exemples concrets la mise en œuvre du Grenelle dans l'écriture du SCoT et des documents d'urbanisme communaux. La première formation, co-animée avec la DDT du Cher, a abordé la thématique des "Trames vertes et bleues".

### > SIGNATURE DE LA CHARTE "AGRICULTURE, URBANISME ET TERRITOIRE"

La charte "Agriculture, Urbanisme et Territoire" est un outil d'aide à la décision pour les politiques d'urbanisme et de développement durable portées par la Préfecture du Cher, en partenariat avec les acteurs de l'aménagement du territoire du Cher. **Les signataires s'engagent en faveur d'une gestion durable de l'espace**, économe et concertée, préservant les potentialités des territoires, pour nos besoins et ceux des générations futures."

La Communauté d'agglomération de Bourges et le SIRDAB sont signataires de cette charte depuis le 20 septembre 2010.



### > L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE : LA RÉFORME DU CODE DE L'URBANISME

Les agents des communes et des services de Bourges Plus travaillent en partenariat avec la DDT du Cher sur la gestion dématérialisée des autorisations du droit des sols, à l'appui du SIG communautaire. La couche SIG "permis de construire" est opérationnelle depuis le 11 mars 2010. Les communes de Bourges Plus ont évalué la performance de l'outil en fin d'année 2010. Le bilan positif de l'enquête de satisfaction permet d'étendre l'outil aux autres procédures d'urbanisme (Déclarations Préalables...) en 2011.





## LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DE L'AGGLOMÉRATION BERRUYÈRE (PDU)

La Direction du Développement Territorial et de la Prospective de Bourges Plus assure, par convention avec le Syndicat mixte AggloBus, le pilotage technique de cette démarche.

Pour mémoire, l'objectif principal du PDU est de faciliter les déplacements de toutes les personnes habitant, et travaillant sur les 17 communes du Périmètre des Transports Urbains<sup>(1)</sup> (PTU) tout en préservant l'environnement et la santé de chacun. Les déplacements des personnes à mobilité réduite sont également au centre de la réflexion.

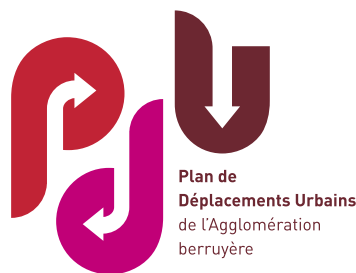
Concrètement, il s'agit de chercher à faire **diminuer le trafic automobile**, et donc, pour cela, de rendre les autres modes de déplacements et de transports plus attractifs et plus accessibles qu'ils ne le sont aujourd'hui. **Ces modes de déplacements dits alternatifs sont les transports collectifs (bus, train, car), le vélo, la marche à pied, mais aussi les nouvelles formes d'utilisation de la voiture (co-voiturage, autopartage).**

### > UN DIAGNOSTIC RÉALISÉ EN PARTENARIAT

L'année 2010 a permis la finalisation du diagnostic du PDU, qui avait débuté au deuxième semestre 2009. Ainsi, le comité de pilotage s'est réuni à quatre reprises entre avril et septembre 2010.

De nombreux partenaires concernés par les déplacements et les transports des personnes et des marchandises ont contribué à l'élaboration du diagnostic.

Les 17 communes du PTU ont été rencontrées individuellement entre juin et septembre 2010, afin de partager le diagnostic et d'évoquer les enjeux spécifiques.



### > INFORMATION ET CONCERTATION

#### • L'enquête

Les habitants des 17 communes d'AggloBus ont pour leur part été sollicités à travers une grande enquête sur leurs habitudes de déplacements et leurs attentes, qui s'est déroulée entre mars et juin 2010, et pour laquelle 2000 réponses ont été reçues. Les résultats sont assez encourageants, et montrent que les habitants sont plutôt enclins à privilégier les modes alternatifs, si on leur en donne les moyens.



(1) : Le périmètre des transports urbains (PTU) est constitué des 14 communes de Bourges Plus, et des communes de Fussy, Pigny et Saint-Florent-sur-Cher.

• **Le site Internet :**  
**www.pdu-agglobourges.fr**

Un site Internet spécifique au PDU a été mis en place en mars 2010. Il donne des éléments d'information sur la nature de la démarche et sur son actualité. Il permet également à chacun de déposer une contribution sur le thème des déplacements et des transports.



• **L'exposition du PDU**

La synthèse du diagnostic a fait l'objet d'une exposition, mise à disposition des communes qui le souhaitent.

• **La lettre du PDU**

Deux numéros ont été réalisés et diffusés à l'ensemble des habitants du PTU, soit environ 50 000 exemplaires. Le premier numéro, distribué en mars 2010, présentait la démarche du PDU, le second, les résultats du diagnostic.



> **LES ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC**

De façon générale, le territoire montre dans son organisation et dans son fonctionnement un déséquilibre en faveur de la voiture, lié à :

- Un usage plutôt aisé de la voiture (pour la circulation comme pour le stationnement),
- Une moindre attractivité des modes alternatifs, malgré certaines améliorations,
- Une organisation fragilisée du territoire, conséquence notamment de la périurbanisation.

Les enjeux environnementaux sont importants (économie d'énergie, réduction des gaz à effet de serre, réduction de la pollution locale), tout comme ceux qui portent sur l'amélioration du cadre de vie, liés à la réduction des nuisances sonores et à l'économie d'espace. S'ajoutent aussi les enjeux socio-économiques liés à la hausse du prix du pétrole, d'une part, mais aussi à l'accès à la mobilité pour tous, et à la sécurité routière.

> **CONCLUSION ET PERSPECTIVES**

La conduite du diagnostic a permis de constituer une base de connaissances communes. **C'est une première étape**, clôturée par une présentation aux habitants en réunion publique, et par la **validation du diagnostic** par le comité syndical d'AggloBus.

**2011 permettra de fixer les orientations du PDU et de commencer à travailler sur des actions concrètes.** Ce travail devrait aboutir en 2012 à un plan d'actions qui concernera de nombreux partenaires. Le PDU de l'Agglomération Berruyère constituera une feuille de route pour les dix années à venir pour l'organisation du transport des personnes et des marchandises, de la circulation et du stationnement. Ce plan sera adopté au terme d'une enquête publique.

**Il devrait être un des outils clefs permettant la mise en œuvre d'un nouveau projet pour le territoire, en articulation avec le PLH et les autres documents de planification,** à travers les priorités suivantes :

- économie d'espace qui s'appuie notamment sur le renouvellement urbain et les extensions en continuité des pôles existants,
- meilleure accessibilité pour tous des services, des emplois, des commerces,
- confortation d'une offre équilibrée de transport adaptée aux spécificités des communes,
- promotion d'une plus grande qualité des centres-villes et des centres-bourgs, qui incite à se déplacer autrement qu'en voiture.



# Développement territorial : L'AGENDA 21

## L'ÉLABORATION DE L'AGENDA 21 INTERCOMMUNAL

### > LA FINALISATION ET LE PARTAGE DU DIAGNOSTIC

Le diagnostic de l'Agenda 21 finalisé en décembre 2009 a été concerté, au premier semestre 2010, avec l'ensemble des partenaires institutionnels associés à la démarche. Ce temps d'échange était une étape indispensable pour partager les enjeux qui s'offrent à l'Agglomération en termes de développement durable.



### > LA DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE LOCALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sur la base de ces enjeux, des ateliers de concertation se sont déroulés avec l'objectif de définir la stratégie de l'Agenda 21 intercommunal, c'est à dire les axes prioritaires qui guideront les politiques de développement durable de l'Agglomération pour les années à venir.

Ces ateliers ont de nouveau réunis les différents acteurs de l'Agenda 21 communautaire (élus, partenaires institutionnels, chambres consulaires...) mais aussi le Conseil de Développement de Bourges Plus qui a régulièrement été mis à contribution.



### > LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE "THÈME : CHANGEONS NOS COMPORTEMENTS"

Bourges plus a participé pour la première année à la semaine Nationale du Développement Durable : deux conférences-débats ont été organisées sur la thématique des Bâtiments Basse Consommation (BBC) et sur les perspectives d'avenir de l'Agenda 21 de Bourges Plus ainsi qu'une journée portes ouvertes de la station d'épuration de Plaimpied-Givaudins certifiée environnement (ISO 140001).

La semaine du Développement Durable était l'occasion de lancer officiellement la Charte de bonnes pratiques de Bourges Plus approuvée à l'unanimité en décembre 2009 par le Conseil Communautaire. Ce document propose, en articulation avec l'Agenda 21, un cadre de référence "développement durable" commun à l'ensemble des communes de la Communauté d'agglomération.

### > LES PROCHAINES ÉTAPES

Les axes prioritaires ayant été défini en 2010, il convient dès lors de programmer les actions qui permettront de traduire concrètement ces orientations. Ce sera l'objectif de cette année, avec la rédaction finale de l'Agenda 21 communautaire en vue de son adoption en fin d'année 2011.

# Développement territorial : L'HABITAT

## LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat de Bourges a été adopté par le Conseil Communautaire en décembre 2006. Il fixe des objectifs quantitatifs et qualitatifs de production de logements publics et privés sur le territoire de l'agglomération.

Le PLH a pour but de favoriser la mixité sociale et urbaine dans chacune des communes.

A travers cet outil de programmation, Bourges Plus souhaite favoriser la qualité de construction dans les opérations de logements, mais aussi la maîtrise des loyers et des charges.



L'année 2010 a vu le lancement de l'évaluation à mi-parcours du PLH avec pour objectifs suivants :

- **L'actualisation du diagnostic territorial**
- **La confrontation du scénario de développement acté en décembre 2006 avec les évolutions constatées de 2007 à 2010**
- **L'actualisation et la densification à venir du programme d'actions.**

Ce travail piloté par le Pôle Ressources et Développement a été mené grâce un large partenariat avec les acteurs locaux de l'habitat à l'aide de groupes techniques et du Comité de suivi du PLH.

L'année 2010 a également vu se décliner les fiches-actions suivantes, issues du programme d'action du PLH :

- **fiche-action n°1** : articulation des politiques de planification intercommunale
- **fiche-action n°2** : actions et études de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier, outil d'animation partenariale (Cf. actions de l'Observatoire et évaluation du PLH)
- **fiche-action n°4** : favoriser la qualité de construction avec la poursuite de la définition d'un bâtiment logement social à basse consommation à Saint-Doulchard.
- **fiche-action n°5** : réalisation de logement sociaux (Cf. délégation des aides à la pierre)
- **fiche-action n°6** : actions ciblées sur le parc privé (Cf. délégation des aides à la pierre et habitat privé)
- **fiche-action n°11** : aires d'accueil pour les gens du voyage (Cf. gens du voyage).

## DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DES AIDES À LA PIERRE

2010 était la seconde des six années de mise en œuvre de la délégation de compétence des aides à la pierre dans le cadre d'une seconde convention signée avec l'Etat pour une durée de 6 ans (2009-2014).

La Communauté d'agglomération a **atteint les objectifs qui lui étaient dévolus** en matière de financement du logement social.

Concernant la délégation ANAH des aides à la pierre, Bourges Plus a presque atteint ses objectifs en matière de réhabilitation du logement privé.



## FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION ET DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT SOCIAL

Une réunion de programmation a eu lieu le 24 mars 2010 avec l'ensemble des bailleurs sociaux sur la base d'une évaluation de l'année 2009 réalisée par l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier.

L'année 2010 a permis le financement de 82 logements sociaux neufs PLUS et PLAI.

Le taux d'atteinte des objectifs du PLH sur la période 2007-2010 sur Bourges est de **96 %** (hors PRU), **48 %** sur les pôles d'appui, **55 %** sur les communes résidentielles et **17 %** sur les communes rurales.

Les bailleurs sociaux arrivent à produire du logement social hors PRU sur les communes de Bourges, de Saint-Germain du Puy et de Plaimpied-Givaudins mais pas suffisamment sur la plupart des autres communes de l'Agglomération.

La relation tripartite commune/agglomération/bailleur permettant l'aboutissement des dossiers complexes reste la pierre angulaire de la réussite de ces dossiers, cela passe également par un cadre de contractualisation plus affirmé.

Avec l'achèvement du Plan de Cohésion Sociale à la fin de l'année 2009, 2010 a constitué un tournant dans la délégation des crédits de l'Etat. La baisse des crédits a été confirmée par rapport aux années précédentes : **298 000 €** ont été attribués en 2010 en comparaison avec les **873 152 €**, y compris le Plan de Relance, accordés en 2009.



Afin de favoriser une politique de l'habitat équilibrée, Bourges Plus a souhaité **agir pour développer une offre diversifiée et de qualité** en visant les priorités suivantes :

- la maîtrise des loyers et des charges,
- la qualité technique et environnementale.

Cette politique a été concrétisée par le **nouveau règlement d'intervention** de Bourges Plus pour le financement du logement social, mis en place au le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et qui semble **avoir donné pleine satisfaction** aux bailleurs sociaux après le travail partenarial engagé en 2008 et 2009.

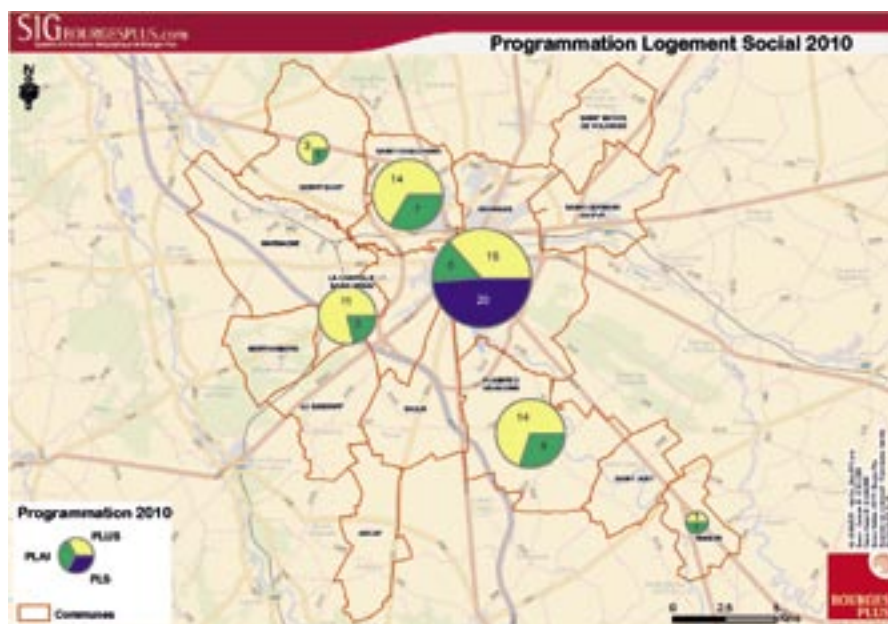
A ce titre, le bilan 2010 de la délégation de compétence des aides à la pierre pour le financement du logement social est le suivant :

LOGEMENTS	OBJECTIF	RÉALISATION	%
PLUS	58	103	100
PLAI	24	24	100
<b>Total PLUS/PLAI</b>	<b>82</b>	<b>82</b>	<b>100</b>
PLS	45	20	22
PSLA	0	0	

Le financement sur les crédits d'Etat délégués s'est élevé à **298 000 €**, le financement de Bourges Plus s'est élevé à **477 500 €**.

Au total, ce sont **775 500 €** qui ont été consacrés au financement du logement social en 2010.

### > LES OPÉRATIONS ENGAGÉES



## HABITAT PRIVÉ DE BOURGES PLUS

Logements aidés depuis 2007 :

### > OPÉRATIONS MENÉES EN 2010

Les propriétaires privés de Bourges Plus ont pu bénéficier de :

- **Deux actions opérationnelles** d'aides à l'amélioration de l'Habitat, sous la forme d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat qui couvrent les 14 communes. Ces actions ont associé, pour l'année, des fonds de l'Anah (**445 000 €** initialement, plus **180 000 €** supplémentaires en fin d'année) aux fonds propres de Bourges Plus (**359 918 €**), pour encourager la réhabilitation des logements.
- La mise en place à l'échelle de l'Agglomération du dispositif d'aide à l'installation des panneaux solaires (**55 000 €** de crédits réservés par Bourges Plus).

L'ensemble de ces actions est présenté sous l'appellation **Amélioration de l'Habitat avec Bourges Plus**.

### > RÉSULTATS

Les demandes d'aides présentées en lien avec les opérations, ont été étudiées lors des six Commissions Locales d'Amélioration de l'Habitat (CLAH), qui se sont tenues durant l'année.

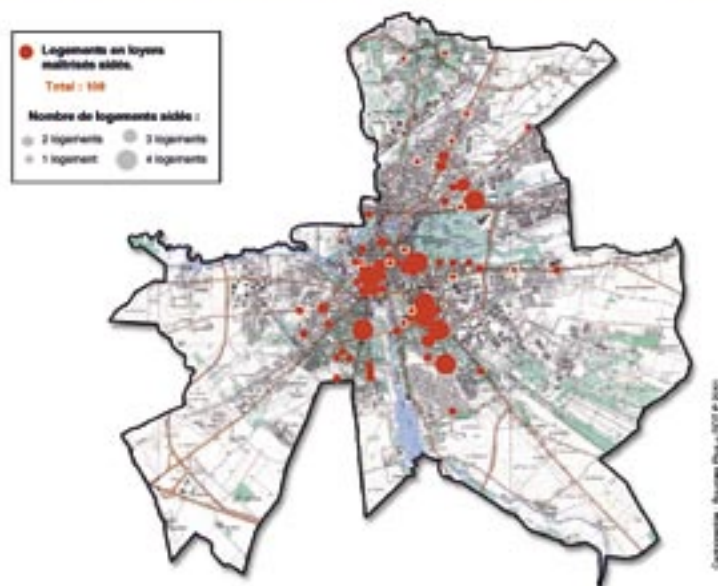


**91** réhabilitations de logements ont été aidées dans le cadre du dispositif Amélioration de l'Habitat avec Bourges Plus, se répartissant de la façon suivante :

- **50** logements de propriétaires occupants à faibles ressources,
- **29** logements locatifs à loyers maîtrisés,
- **12** aides à l'installation de panneaux solaires.

Bourges Plus a engagé au titre de ses fonds propres **194 404 €** (avec les aides aux panneaux solaires) et **570 140 €** au titre des crédits Anah subdélégués. **2 119 786 €** HT de travaux (panneaux solaires compris) ont ainsi pu être financés.

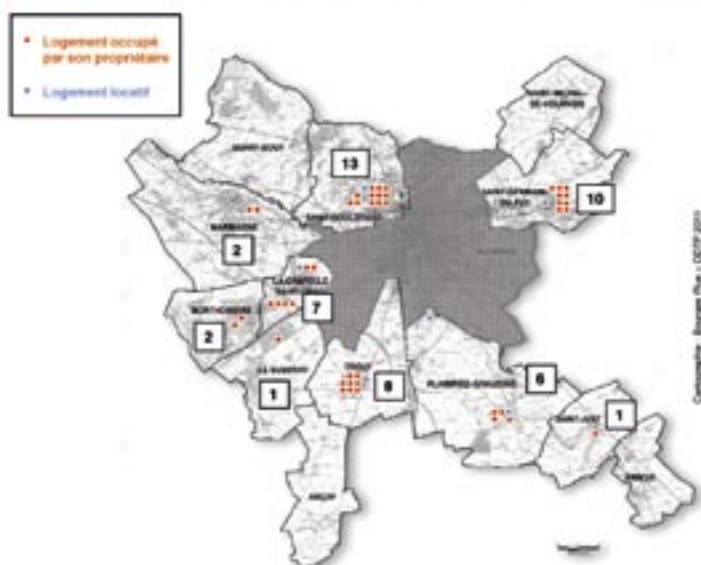
#### Propriétaires Bailleurs aidés par l'OPAH de Bourges (de 2007 à fin 2010)



#### Propriétaires Occupants aidés par l'OPAH de Bourges (de 2007 à fin 2010)



#### Logements aidés par l'OPAH de Bourges Plus (de 2009 à fin 2010)





## > TRAVAIL SUR L'ÉVOLUTION DU DISPOSITIF

La perspective d'une refonte du régime des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et des objectifs indépendamment des orientations fixées dans le cadre des conventions d'OPAH, couplée à la baisse de l'enveloppe de crédits subdélégués par l'Anah, ont incité Bourges Plus à **travailler sur la définition d'une Politique d'Aides renouvelée**.

Celle-ci s'appuiera sur les fonds propres de Bourges Plus et sera axée sur les priorités locales suivantes :

- l'amélioration énergétique,
- la maîtrise des loyers,
- la lutte contre la vacance et la vétusté des logements.

Elle sera mise en œuvre en 2011.

## > COMMUNICATION ET ACCUEIL

Les actions de communication concernant les aides ont été poursuivies en 2010 : Salon de l'Habitat, Semaine du Développement Durable, Information auprès des professionnels.

Les permanences d'accueil du public se sont également tenues toute l'année permettant de rencontrer **158** personnes.



## > AUTRES ACTIVITÉS

### • Lutte contre l'Habitat indigne

En 2010 Bourges Plus a poursuivi son action d'identification et de lutte contre l'habitat indigne entreprise en 2009, en lien avec divers partenaires (Ville de Bourges, CAF du Cher, DDT du Cher...). L'Agglomération a également participé à la Commission Départementale de Lutte contre l'Habitat Indigne et Non Décent qui a traité **114** signalements sur le territoire de Bourges Plus depuis 2007.

### • Concernant la construction neuve

Bourges Plus rappelle, dans les permis de construire importants, quelles sont les préconisations du Programme Local de l'Habitat, en matière de typologie de logements, d'occupation sociale et de consommation foncière. A ce titre, **huit permis** ont pu faire l'objet d'orientations en 2010.



## L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT ET DU FONCIER

### > LE RÔLE DE L'OBSERVATOIRE

Cet outil a pour objectifs principaux :

- De constituer un outil de connaissance du marché de l'habitat et du foncier et de ses évolutions
- D'alimenter la définition de nouvelles actions en matière d'habitat par une phase de recherche, d'exploration et d'éclairage sur des thématiques spécifiques
- De suivre et évaluer les actions menées
- De constituer un lieu d'information.

## > LES PUBLICATIONS EN 2010

L'année 2010 a vu la publication de la **Lettre de l'Habitat n°4**. L'édition n°4 de la Lettre de l'Habitat abordait le Grenelle de l'Environnement et ses déclinaisons locales en matière d'habitat et de planification.



- **Le lancement de l'évaluation à mi-parcours du PLH** avec Expertise et Développement (avril 2010) : actualisation du diagnostic, rencontres des 14 communes (octobre/novembre 2010) et réunion du comité de suivi du PLH.
- **La définition d'une politique foncière d'agglomération en matière d'habitat** : exploration technique, retours d'expérience et rencontres des 14 communes sur leurs attentes.
- **OEPLS** : la proposition d'un projet de convention multi-partenaire entre Bourges Plus, les bailleurs sociaux et l'USH Centre afin de pérenniser l'Observatoire.
- **Des participations ponctuelles à l'élaboration des documents de planification territoriale de Bourges Plus** (tels que le SCoT ou l'Agenda 21) et aux démarches partenariales de révision du PLU de Bourges et de l'évaluation du PRU de Bourges (croisements d'analyses, fournitures de données statistiques).

## > LES ACTIONS 2010

- **Le Label Logement Étudiant** : finalisation de sa conception avec les acteurs de la vie étudiante (1<sup>er</sup> trimestre 2010), validation par les élus (Bureau Communautaire d'avril 2010 et Conseil Communautaire de juin 2010) et labellisation des premiers logements avec le PACT18 en juin 2010.

## LABEL LOGEMENT ÉTUDIANT

Cette action fait suite à la réalisation d'une enquête sur le logement étudiant qui avait permis d'identifier cette piste d'action comme levier pour **renforcer l'accueil des étudiants** en leur garantissant des logements adaptés à leurs besoins. Ainsi, la mise en place du dispositif de qualification du parc de logement privé, appuyé d'une assistance technique à la **labellisation de logements étudiants**, a permis de labelliser **26** logements en 2010. Outre ce résultat, 83 contacts ont été établis avec les propriétaires, un début de partenariat a été engagé avec les agences immobilières et de larges conseils ont été diffusés sur l'obligation de faire établir un Diagnostic de Performance Énergétique auprès des propriétaires bailleurs. Cette action s'inscrit dans la durée et sera reconduite en 2011.



**PROPRIÉTAIRES,**  
Valorisez vos logements grâce  
au LABEL LOGEMENT ÉTUDIANT  
créé par Bourges Plus

**RENSEIGNEZ-VOUS**  
☎ N°Azur 0 810 200 133  
PAYS D'APPEL LOCAL  
www.bourgesplus.fr

Si c'est labélisé,  
c'est la belle vie pour vous  
Service du Développement Territorial





# VOTRE QUALITÉ DE VIE

Bourges Plus agit au quotidien au profit du Territoire et de ses habitants pour garantir la qualité de l'eau, moderniser les installations de traitement, améliorer les réseaux, et les voiries.

**L'EAU**  
**L'ASSAINISSEMENT**  
**BUREAU D'ÉTUDES ET VOIRIE**  
**ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE**  
**ENVIRONNEMENT**

L'année 2010 démontre l'implication du service de l'eau dans des **actions et mesures concrètes en faveur du développement durable**. Ainsi, la protection de la ressource en eau prélevée dans les forages de Saint-Ursin marque une nouvelle avancée. En décembre 2010, l'hydrogéologue agréé a rendu son avis en définissant les conditions de protection et en proposant les limites des périmètres de protection et les servitudes afférentes. Dès 2011, Bourges Plus engagera les démarches administratives nécessaires à l'obtention de l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique.

Bourges Plus poursuit également l'animation du Contrat de Bassin afin de juguler et diminuer la dissémination environnementale des nitrates encore trop fortement présents dans la ressource exploitée au champ captant du Porche. Suite à l'inscription du champ captant du Porche dans la liste des captages prioritaires de la loi Grenelle I, Madame Chantal JOUANNO, secrétaire d'Etat à l'Ecologie a visité les infrastructures de Bourges Plus le 26 mai 2010. A cette occasion, Madame la secrétaire d'Etat à l'Ecologie a pu mesurer les actions exemplaires de reconquête de la qualité de l'eau.



## RELATION CLIENTELE

En 2010, le service public de l'eau a assuré la distribution de l'eau à environ **100 000 habitants** des quatorze communes de Bourges Plus. Le service est assuré en régie dans les treize communes de Annoix, Arçay, Bourges, La Chapelle Saint-Ursin, Le Subdray, Marmagne, Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Germain du Puy, Saint-Just, Saint-Michel de Volangis et Trouy ; ces treize communes regroupent plus de **98 %** des usagers. L'exploitation du service de la distribution d'eau est déléguée à VEOLIA EAU pour la seule commune de Berry-Bouy jusqu'au 30 juin 2012.

Les chargés de clientèle assurent un service quotidien aux **32 882 abonnés** : accueil physique et téléphonique, réponse par courriers personnalisés et prises de rendez-vous pour les interventions programmées.

Pour les treize communes gérées en régie, les encaissements sont réalisés par le Trésor Public. Les



modalités de paiements sont multiples (espèces, chèques, TIP, prélèvements automatiques à l'échéance ou mensuels). En 2010, 1 457 abonnés ont opté pour la mensualisation et 798 pour le prélèvement automatique à l'échéance. Il est également dénombré 25 287 paiements par TIP.

Dans le cadre de la démarche qualité, les services de Bourges Plus ont réalisé une **enquête de satisfaction** clientèle. Cette enquête porte sur la prestation de renouvellement des compteurs au travers de quinze

questions plus une notation. Le taux de réponse au questionnaire s'élève à **37,6 %**, ce qui traduit un vif intérêt des usagers à répondre à cette enquête. Cette mobilisation s'accompagne d'une appréciation très satisfaisante de la qualité du service rendu : qualité de l'accueil clientèle, ponctualité du plombier et propreté de l'intervention. On relèvera que cette appréciation des plus satisfaisantes s'inscrit dans un contexte où les rendez-vous sont proposés à 30 minutes près. Enfin la **note globale de satisfaction est de 9,2 sur 10**.



## TARIFS DE L'EAU

Compte tenu de la création récente de la Communauté d'agglomération, les tarifs de facturation sont disparates. En effet, la multiplicité des conditions initiales d'exécution entraîne nécessairement une disparité des prix sur le territoire intercommunal. De plus, le transfert de compétence à Bourges Plus entraîne la mise à disposition d'équipements variés, qui conduit nécessairement à la réalisation préalable de travaux de rationalisation ou d'amélioration.

En conséquence, si la cohérence spatiale et économique, ainsi que la solidarité financière et sociale inhérente à la mise en place de Bourges Plus impliquent à terme l'unification des tarifs, cette recherche n'est pas soumise à échéance stricte. La recherche d'une gestion unifiée et d'un prix unique, ne peut donc qu'être progressive dans le temps.

**La convergence des tarifs sera effective à compter de l'exercice 2014.**



Pour une consommation type de 120 m<sup>3</sup> la facture d'eau ressort à :

Avec assainissement collectif	
Berry-Bouy	542,09 €
Bourges	441,19 €
La Chapelle-Saint-Ursin	443,72 €
Marmagne	472,63 €
Morthomiers	453,87 €
Plaimpied-Givaudins	462,16 €
Saint-Doulchard	409,53 €
Saint-Germain du Puy	463,13 €
Le Subdray	454,56 €
Trouy	521,59 €

Sans assainissement collectif	
Annoix	234,02 €
Arçay	234,02 €
Saint-Just	245,67 €
Saint-Michel de Volangis	237,16 €

Prix TTC

## VOLUMES PRÉLEVÉS ET FACTURES

Pour assurer l'alimentation en eau, les installations de production ont prélevé **6 797 587 m<sup>3</sup>** d'eau dans les quatre champs captants : Herry, Le Porche, Le Prédé et Saint-Ursin. Le recours aux importations s'élève à **726 763 m<sup>3</sup>** et les exportations en gros s'élèvent à **212 380 m<sup>3</sup>**.

En 2010, le périmètre des volumes d'eau facturés en régie comprend l'ensemble des usagers (domestiques, industriels et bâtiments communaux) des communes de Annoix, Arçay, Bourges, La Chapelle Saint-Ursin, Le Subdray, Marmagne, Morthomiers, Plaimpied Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Germain du Puy, Saint-Just, Saint-Michel de Volangis et Trouy, et les ventes d'eau en gros aux communes de Fussy, Berry-Bouy, Saint-Caprais et marginalement de Moulins-sur-Yèvre. Les volumes facturés ressortent à **5 904 812 m<sup>3</sup>**.

## RENDEMENT PRIMAIRE DES RÉSEAUX

Il existe plusieurs approches pour évaluer le rendement hydraulique du réseau. Le rendement primaire du réseau est le ratio entre les volumes facturés aux abonnés et les volumes mis en distribution. Les volumes facturés aux abonnés ne tiennent pas compte des eaux de service (nettoyages des infrastructures et consommation propre du service) des soutirages liés à la défense incendie et à l'utilisation des bouches de lavage. De même les fournitures d'eau en gros sont soustraites des volumes facturés et des volumes mis en distribution.

Le rendement primaire du réseau est l'indicateur le plus pénalisant puisqu'il minore le résultat. Son intérêt réside dans la clarté du calcul.

Le rendement primaire du réseau de l'agglomération ressort globalement à **78 % en hausse de 2 points** par rapport à 2009. L'indice linéaire des volumes non comptés s'élève à 5,04 m<sup>3</sup>/km/j ; ce qui au vu de la nature du réseau est acceptable.

## QUALITÉ DE L'EAU

Les suivis de la qualité de l'eau réalisés par l'Agence Régionale de Santé (autorités sanitaires indépendantes de Bourges Plus) indiquent que **100 % des 197 prélèvements microbiologiques du contrôle réglementaire sont conformes**. Compte tenu de ces résultats, les autorités sanitaires considèrent que l'eau est de très bonne qualité microbiologique sur le territoire intercommunal.

La conformité chimique de l'eau ressort quant à elle à **100 %**.



## RECETTES ET DÉPENSES

Le budget du service public de l'eau s'établit à environ **10,9 M €**. **79 %** de ces recettes sont liées à la vente d'eau, **13 %** concernent la perception de taxes et redevances pour l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, **4 %** portent sur le financement des travaux réalisés pour le compte de tiers, **1 %** de subventions et le solde restant est constitué de recettes diverses.

L'utilisation des recettes, se décompose en **29 %** d'investissement travaux neufs et ingénierie, **27 %** de charges de personnel, **16 %** de reversements de taxes à l'Agence de l'Eau, **15 %** de charges d'exploitation et, le remboursement des emprunts pèse à hauteur de **10 %**. Le solde concerne d'autres dépenses.

Fin 2010, l'encours de la dette auprès des différents établissements ressort à **9 437 109,27 €**, en **baisse de 4,1 %** par rapport à l'exercice 2009.

Bourges Plus poursuit son effort d'investissement pour sécuriser l'approvisionnement en eau et maintenir la qualité de son patrimoine. L'année 2010 a été consacrée au renouvellement des réseaux de distribution d'eau (**1 850 000 € HT**). Plusieurs opérations sur les infrastructures ont également été achevées et réceptionnées : la réfection intérieure et extérieure du réservoir aérien Le Bourg à Saint-Doulchard (**307 000 € HT**) et la rénovation des têtes de puits des forages du Porche (**37 000 € HT**).

## Indicateurs de performance – 2010 (décret n°2007-675 du 2 mai 2007)

Qualité de service à l'utilisateur	
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100 %
Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100 %
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (1 000 abonnés)	0,03
Taux de respect du délai d'ouverture des branchements	100 %
Taux de réclamations (pour 1 000 abonnés)	19
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	oui
Existence d'une Commission consultative des services publics locaux	oui
Gestion patrimoniale	
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	NC
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	30 %
Gestion financière et accès à l'eau	
Durée d'extinction de la dette (ans)	24
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,71 %
Abandons de créance pour critères de précarité	oui
Adhésion aux Fonds de Solidarité pour le Logement	oui
Performance environnementale	
Rendement du réseau de distribution	78 %
Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /km/j)	5,04
Indice linéaire des pertes en réseaux	NC
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	85 %
Actions en faveur de la protection de l'environnement (hors gestion du réseau)	2

(NC) : non calculé



# L'assainissement



## STABILITÉ DU PÉRIMÈTRE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Service de l'Assainissement Collectif est rendu à **29 000 usagers**, dont 2 000 dans le cadre d'une délégation de service public. Le périmètre d'intervention du Service d'Assainissement Collectif en régie est resté stable en 2010, avant l'intégration des infrastructures de Marmagne et de Trouy, respectivement au 30 juin 2012 et au 31 décembre 2013.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a poursuivi son déploiement sur l'ensemble des communes de l'Agglomération, et concerne désormais **2 800 usagers**. Les contrôles réalisés en régie concernent les dispositifs d'Assainissement Non Collectifs Neufs et existants. L'exercice 2010 a été marqué par la mise en œuvre des contrôles périodiques de bon fonctionnement.

## INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Les principaux indicateurs volumétriques de l'activité sont les suivants :

- Curage préventif du réseau : **75 km** (20 % du linéaire total estimé)
- Interventions curatives urgentes de débouchage sur les infrastructures publiques : **1 489**
- Réalisation de contrôles des raccordements sur le réseau d'assainissement collectif : **1 620**
- Réalisation de diagnostics d'installations d'assainissement non collectif : **745**
- Demande de contrôles d'assainissement liés à une vente immobilière : **1 300**
- Nombre de nettoyages préventifs des stations de refoulement : **216**
- Réalisation d'analyses sur la qualité des eaux épurées : conformité des rejets pour les stations d'épuration de Bourges, Plaimpied-Givaudins, Morthomiers, Saint-Germain du Puy, Berry-Bouy.
- Réalisation d'analyses sur la composition des boues d'épuration : conformité par rapport aux normes de valorisation agricole.

## STABILITÉ GLOBALE DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DÉPENSES ET DE RECETTES

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **10 413 416 € HT**, en hausse de **2 %** par rapport à l'exercice précédent, dans un contexte d'augmentation de la redevance d'assainissement selon les mêmes proportions.

Parallèlement, l'assiette de facturation de la redevance d'assainissement s'établit à **4 750 000 m<sup>3</sup>**, valeur stable par rapport à 2009.

L'apport des Participations pour Raccordements à l'Égout (P.R.E.) s'établit à **1 300 000 € HT**, en diminution par rapport à l'exercice précédent, tout en contribuant à hauteur de **13 %** aux recettes de fonctionnement.

L'endettement se caractérise par un capital restant dû de **8 980 000 € HT**, l'échéance du dernier emprunt contracté ayant lieu dans un horizon de 22 ans.

La durée d'extinction de la dette, au sens du décret n°2007-675 du 2 mai 2007, s'établit à **2,9 ans**.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- Charges de personnel : **2 534 000 €**
- Charges d'exploitation, d'entretien et de maintenance : **2 671 000 €**
- Remboursements d'emprunts : **965 000 €**

En tenant compte de l'augmentation de la redevance d'assainissement notée pour 2009 (+2 %) et des lissages de convergence, le prix d'une facture type d'eau et d'assainissement de 120 m<sup>3</sup> se décline comme suit :

Berry-Bouy	542,09 € TTC
Bourges	441,19 € TTC
La Chapelle-Saint-Ursin	443,72 € TTC
Marmagne	472,63 € TTC
Morthomiers	453,87 € TTC
Plaimpied-Givaudins	462,16 € TTC
Saint-Doulchard	409,53 € TTC
Saint-Germain-du-Puy	463,13 € TTC
Le Subdray	454,56 € TTC
Trouy	521,59 € TTC

Pour les communes relevant exclusivement de l'assainissement non collectif, le prix d'une facture d'eau de 120 m<sup>3</sup> s'établit comme suit :

Annoix	234,02 € TTC
Arcay	234,02 € TTC
Le Subdray	245,67 € TTC
Saint-Just	237,16 € TTC
Saint-Michel-de-Volangis	275,2 € TTC

## MISE EN ŒUVRE D'UN SCHEMA DIRECTEUR DE TRAVAUX

Les démarches préalables nécessaires à la mise en œuvre d'un schéma-directeur de travaux ont été engagées :

- **Concertation** avec l'Agence de l'Eau portant sur l'incidence financière des travaux de mise à niveau des installations à réaliser,
- **Lancement des études** en vue du raccordement des effluents de La Chapelle Saint-Ursin sur le bassin-versant de Bourges,
- **Lancement d'une étude comparative** multicritères des sites d'implantation d'une future station d'épuration communautaire.



Les prescriptions techniques pour l'autosurveillance réglementaire des réseaux ont fait l'objet d'une validation par l'Agence de l'Eau et la Police de l'Eau, avant lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre en 2011.

La mise en conformité administrative de stations d'épuration s'est achevée par l'obtention des autorisations de rejet en date du 18 août 2010 pour la station d'épuration de Bourges, et du 29 juin 2010 pour les stations d'épuration de La Chapelle Saint-Ursin, Berry-Bouy, Marmagne, Trouy, Morthomiers et Le Subdray.



## RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MISE À NIVEAU DU PARC DE STATIONS D'ÉPURATION

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est estimé à **0,36 %** en 2010, et à **0,73 %** sur la période 2006-2010.

Le renouvellement des infrastructures d'épuration et leur mise à niveau en fonction des autorisations de rejet obtenues en 2010, se sont traduits par les actions suivantes :

- **Maintenance lourde, réglage de la sonde voile de boue et réparations** urgentes du clarificateur n°2 de la station d'épuration de Bourges, afin de stopper la corrosion des parties métalliques immergées et de fiabiliser la qualité du rejet.
- **Mise en place d'un traitement physico-chimique** du phosphore sur la station d'épuration du Subdray
- **Mise en œuvre d'un suivi analytique renforcé** du milieu récepteur en période d'étiage sur les stations d'épuration de Bourges, Trouy et la Chapelle Saint-Ursin.

Au cours de l'exercice, **la certification environnementale ISO 14001 a été obtenue** pour la station d'épuration de Plaimpied-Givaudins, équipement neuf mis en service en 2009.

## PROJETS ENGAGÉS ET PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION POUR 2011

- Poursuite de la démarche d'autosurveillance des réseaux (choix d'un maître d'œuvre et finalisation d'une consultation d'entreprises de travaux).
- Poursuite de la démarche de conventionnement des rejets industriels (établissement de conventions pour les établissements PUIGRENIER et LOGIDIS).
- Choix d'un site pour l'implantation d'une future station d'épuration communautaire et lancement des études d'impact spécifiques.
- Finalisation des études en vue du transfert des effluents de La Chapelle Saint-Ursin vers Bourges.
- Mise en œuvre de la surveillance des micropolluants sur la station d'épuration de Bourges, en application de la nouvelle législation spécifique aux stations d'épuration d'une capacité supérieure à 100 000 équivalents-habitants.

## Indicateurs de performance – 2009 (décret n°2007-675 du 2 mai 2007)

Qualité de service à l'utilisateur	
Taux de réclamations (pour 1 000 abonnés)	2,59
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	NC
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (pour 100 000 habitants)	1,1
Gestion patrimoniale	
Taux moyen de renouvellement des réseaux 2010 : (estimé à)	0,36 %
Taux moyen de renouvellement des réseaux 2006-2010 : (estimé à)	0,73 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	60 %
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage (par 100 km de réseau)	10,40
Gestion financière	
Durée d'extinction de la dette (ans)	2,9
Montant des versements au Fonds de Solidarité pour le Logement	3 600 €
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	3,52 %
Performance environnementale	
Conformité de la collecte des effluents	NC
Conformité des équipements d'épuration	100 %
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux textes généraux	100 %
Taux de boues conformes à la réglementation	100 %
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard de l'acte individuel de la Police de l'Eau	> 90 %
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (sur 120)	60
Assainissement non collectif : taux de conformité des dispositifs d'ANC	62 %

(NC) : non calculé en attente finalisation SIG et mise en place de l'auto-surveillance des réseaux d'assainissement.



# Bureau d'études Voirie

Le **Service Bureau d'Études - Voirie** est organisé autour de trois activités :

- > Bureau d'Études Réseaux et bâtiments (5 agents)
- > Conduite d'opérations (1 agent chef de service)
- > Voirie (1 agent).

Il est rattaché à la Direction Générale des Services Techniques.



## CONDUITE OPÉRATIONS

### > MONTAGE ET SUIVI D'OPÉRATIONS INSCRITES AU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA VILLE DE BOURGES ET POUR LESQUELLES BOURGES PLUS ASSURENT LA MAÎTRISE D'OUVRAGE



- Extension du parking Nord Gare et de remplacement des passerelles Gare et Marx Dormoy (travaux).
- Construction d'un ensemble immobilier à vocation commerciale et tertiaire à la Chancellerie (études et travaux).
- Construction d'un ensemble immobilier à vocation tertiaire sur le Parc d'Activités de COMITEC (études et travaux).



### > MONTAGE ET SUIVI D'OPÉRATIONS POUR LESQUELLES BOURGES PLUS ASSURE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

- Construction d'un bâtiment de bureaux et ateliers sur la ZAE du Porche à Plaimpied Givaudins (concours de maîtrise d'œuvre et études).

### > MONTAGE ET SUIVI D'OPÉRATIONS STRUCTURANTES EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE

- Technopôle Lahitolle : étude d'aménagement d'ensemble et lancement de l'étude d'impact et dossier loi sur l'eau dans le cadre du dossier de création de ZAC.

## ÉTUDES

### > TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT ET DANS LES BÂTIMENTS

- Pré-études des réseaux d'eaux usées et de bâtiments (opérations inscrites au BP 2010, et PRU).
- Élaboration des plans de travaux et de récolement des opérations inscrites aux budgets annuels.
- Élaboration des plans de récolement (échelle 1/200<sup>e</sup>) après la réalisation des travaux par les entreprises ou les services de Bourges Plus.
- Création des plans schématiques d'ensemble (stabiphanes - échelle 1/2 000<sup>e</sup>) des réseaux d'eaux usées et d'eau potable des Communes constituant la Communauté d'agglomération en vue d'une intégration dans le SIG.
- Montage des dossiers d'appel d'offre pour l'entretien des bâtiments.



## > GESTION DES MARCHÉS PLURIANNUELS

- Marchés à bons de commandes pluriannuels :
  - a. relevés topographiques voiries (environ 50 km en fonction du programme de travaux),
  - b. bornage foncier (acquisition et vente, servitudes),
- Marché à bons de commandes d'études des réseaux d'eaux usées et d'eau potable.
- Marchés d'entretien des installations techniques de plusieurs bâtiments de Bourges Plus (alarme incendie, ascenseur, marché d'entretien des espaces verts, extincteurs).



## > AUTRES MISSIONS

- Instruction de Déclarations d'Intention de Commencer des Travaux (DICT),
- Instruction de Permis de construire et d'Autorisation de travaux,
- Déclaration des poteaux d'incendie auprès du service départemental d'incendie du Cher,
- Fourniture aux entreprises et aux particuliers des renseignements sur l'implantation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable.

## VOIRIE

Rappel du périmètre d'intervention de Bourges Plus :

### > GESTION DES VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (VIC)

- Bourges : avenue de Lattre de Tassigny, rue de Pignoux, rue Carnot, boulevard Joffre, boulevard de l'Industrie et boulevard de l'Avenir, chemin des Carrières.
- Saint-Germain du Puy : avenue de la Gare et rue des Lauriers.

Bourges Plus intervient sur l'entretien du corps de chaussée, de la chaussée, des trottoirs ou accotements, des bordures de trottoirs, des caniveaux.

### > GESTION DES VOIRIES DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS TRANSFÉRÉES (ZAE)

- Bourges : l'ensemble des zones d'activités (Danjons, Comitec, Prospective, Esprit 1, Centre d'affaires, Beaulieu, Aéroport, Echangeur, Varennes),
- Trouy : Bois de Givray.

Bourges Plus intervient sur l'entretien :

- de la voirie (corps de chaussée, chaussée, trottoirs ou accotements, bordures de trottoirs, caniveaux),
- des réseaux d'eaux pluviales,
- des espaces verts,
- de la signalisation au sol,
- de l'éclairage public,
- de la signalétique.

Pour les voiries situées sur le territoire de la Ville de Bourges, Bourges Plus et la Ville de Bourges ont passé une convention de mise à disposition de services afin que la Ville puisse continuer à prendre en charge l'entretien et l'exploitation des voiries transférées.



### OPÉRATIONS LANCÉES EN 2010

- Requalification de l'avenue de la Prospective à Bourges,
- Mise en place de la signalétique d'entrée des zones d'activités,
- Requalification de l'Avenue de Lattre de Tassigny à Bourges,
- Création d'un parking dans le Parc d'Activités de Comitec à Bourges (études),
- Création d'un parking rue Amagat à Bourges (études).

# Archéologie préventive

## BILAN D'ACTIVITE 2010

### ARCHEOLOGIE PREVENTIVE : FOUILLE ET POST FOUILLE

Le service a réalisé  
12 opérations de terrain en  
2010 :

- 2 fouilles préventives (dont Avaricum)
- 10 diagnostics.

### FOUILLES PRÉVENTIVES

- Bourges, Avaricum (2<sup>e</sup> campagne), fouille urbaine : rapport en cours.
- Saint-Doulchard, Les Coupances, rue des Plantes, rural : rapport en cours.



### DIAGNOSTICS

- Bourges, 57 rue Emile-Martin (1<sup>e</sup> phase), péri urbain : rapport intermédiaire transmis
- Bourges, avenue Peterborough (1<sup>e</sup> phase), milieu urbain : rapport transmis
- Bourges, Ecole Avaricum, milieu urbain : rapport transmis
- Bourges, Ecole Marcel Sembat, péri urbain : rapport transmis
- Bourges, rue Bertin, péri urbain : rapport transmis
- Bourges, parc du château de Lazenay, rural : rapport transmis
- Bourges, La Rottée, rural : rapport transmis
- Saint-Doulchard, Quatre vingt Boisselées, rural : rapport transmis
- Saint-Doulchard, Les Coupances, rue des Plantes, rural : rapport transmis
- Saint-Doulchard, la Vicairie, rural : rapport transmis.

### RAPPORTS DE FOUILLE PRÉVENTIVE, EN COURS DE RÉALISATION

- La Chapelle Saint-Ursin, Les Grandes Varennes (fouille préventive : antiquité)
- Saint-Doulchard, Le Pressoir (fouille préventive)
- Saint-Doulchard, Les Coupances (fouille préventive)
- Bourges, Port Sec nord (fouille préventive)
- Bourges, Lazenay quartier 1 (fouille préventive).

### TRANSMISSION SCIENTIFIQUE

#### > PUBLICATION ET ÉDITION SCIENTIFIQUES

- *Formation et transformation d'un cimetière médiéval.* Saint-Martin des Champs à Bourges.
- *Collection Bituriga.* 2010-2 (Maçon, Durand, Rouquet, Troadec) : 174 p.
- *Animaux et territoire. L'apport des données archéozoologiques à l'étude de la cité des Bituriges Cubi (1<sup>er</sup> s. av. J.-C. – 5<sup>e</sup> s. ap. J.-C.).* Collection Bituriga, 2010-1 (Salin) : 320 p.



# E nvironnement

La Communauté d'agglomération de Bourges assure depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 la compétence optionnelle "protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie" se déclinant en "lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés dont la collecte".



## COMPÉTENCE "LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR"

La Communauté d'agglomération de Bourges fait partie du conseil d'administration de l'association régionale pour la qualité de l'air, **Lig'Air**.

Cette association a assuré plusieurs suivis pour le compte de Bourges Plus :

- **Surveillance de la qualité de l'air** par l'intermédiaire de deux stations urbaines de fond installées sur le territoire de la commune de Bourges (rue Nicolas Leblanc et rue Albert Camus). Les polluants surveillés sont les particules en suspension, les oxydes d'azote, l'ozone et le dioxyde de soufre.
- **Surveillance des pollens** : un capteur est installé sur le toit d'un immeuble rue Louis de Raynal à Bourges. Lig'Air assure le prélèvement. L'interprétation et la rédaction du bulletin pollinique est réalisé par le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA).

Ces résultats sont disponibles sur le site Internet de Lig'Air ([www.ligair.fr](http://www.ligair.fr)) et sur le site Internet de Bourges Plus ([www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)).

## COMPÉTENCE "LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES"

La Communauté d'agglomération de Bourges a été associée aux réunions menées par les services de l'Etat en vue de la réalisation d'un **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement** (PPBE). Elle devra en réaliser un pour les voies dont elle assure la gestion.

## COMPÉTENCE "SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE"

L'action transférée de la Ville de Bourges consistait en la **reprise du dispositif de soutien aux particuliers** pour l'installation de Chauffe Eau Solaire Individuel (CESI), de Système Solaire Combiné (SSC) et de Panneaux Photovoltaïques.

Cette action a été reprise par la Direction du Développement Territorial et de la Prospective afin de **l'intégrer dans la politique communautaire** de l'habitat.

## COMPÉTENCE "COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS"

Avant 2010, les compétences "collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés" étaient assurées par six communes (Bourges, Saint-Doulchard, Berry-Bouy, Marmagne, Saint-Michel de Volangis, Saint-Germain du Puy) et le syndicat intercommunal du GRO.CO.CH.OM. Ce dernier regroupait quinze communes, **huit ont transféré la compétence** déchets à la Communauté d'agglomération de Bourges (Annoix, Arçay, La Chapelle Saint-Ursin, Le Subdray, Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Trouy et Saint-Just) et **les sept autres ont adhéré à deux syndicats**.





Le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la Communauté d'agglomération de Bourges a **pris le relais des collectivités pour la gestion des déchets ménagers** (collecte des Ordures Ménagères résiduelles, collecte séparative, traitement et valorisation, gestion des déchetteries, etc.).

Ces opérations étaient très majoritairement effectuées dans le cadre de **marchés publics de prestation qui ont été transférés à Bourges Plus**. Une part importante d'entre eux est arrivée à expiration courant 2010 (contrats de l'ex Grocochom, de Saint-Doulchard,

Berry-Bouy Marmagne et Saint-Michel de Volangis, déchetterie des Danjons). Aussi, au cours de l'année, des **consultations de prestataires ont été organisées** sans que le service assuré aux usagers ne soit perturbé ou modifié à cette occasion.

En matière de collecte, les prestations sont restées majoritairement inchangées par rapport à 2009. Seules les fréquences de collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) sur les communes de Trouy et de La Chapelle Saint-Ursin ont été réduites de 2 à 1 fois par semaine à partir du mois de juillet 2010.

En matière de traitement, une part des OMr était directement enfouie sans valorisation préalable. Aussi, au fur et à mesure que les marchés de prestation sont arrivés à échéance, les Ordures Ménagères résiduelles ont été orientées vers l'usine de compostage de Bourges (le CTVD) pour une **valorisation de la partie fermentescible** qu'elles contiennent. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010, la totalité des OMr produites sur le territoire de Bourges Plus est traitée au CTVD.

Plusieurs collectivités extérieures à l'Agglomération font traiter leurs déchets au CTVD dans le cadre de marché de prestation qui sont arrivés à expiration courant 2010. La Communauté d'agglomération de Bourges a répondu à trois appels d'offres. Un contrat a été obtenu avec la Communauté de Communes des Villages de la Forêt (**1 700 tonnes/an**). Les quantités de déchets traitées au CTVD ont malgré tout sensiblement diminué au cours de l'année 2010 (- 4 280 tonnes).

Bourges Plus a contractualisé avec la société Eco-Emballages et signé le "Contrat programme de durée barème D". Dans le cadre de ce contrat, un **diagnostic des modalités de la collecte et du traitement des déchets ménagers** a été réalisé en fin d'année 2010 sur les communes hors Bourges. En effet, une étude similaire avait été menée en 2009 par la Ville de Bourges sur son territoire. Cette étude sera suivie en 2011 de l'étude de solutions pour **optimiser la collecte, le tri et le traitement** des déchets aussi bien en matière économique, environnementale que de qualité du service rendu à l'usager.



## Étude de requalification des installations

Le réseau de **six déchetteries** (Trouy, La Chapelle Saint-Ursin, Saint-Just, Saint-Doulchard, les Danjons et les Quatre Vents) est très hétérogène. Le Bureau Communautaire a autorisé le lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude de **requalification de ces installations** début 2011.

Le compost produit au CTVD n'est pas conforme à la norme NFU 44051 en raison de taux trop importants de certains éléments polluants : inertes (verre, plastiques, etc...) et plus ponctuellement de certains métaux lourds. Il ne peut donc pas être épandu sans suivi des parcelles agricoles concernées. L'exploitant du CTVD Energy Déchet a donc sollicité une autorisation d'épandage qu'il a obtenue par arrêté préfectoral du 18 janvier 2010, pour une durée de 5 ans.

En parallèle, la Communauté d'agglomération de Bourges a engagé des réflexions pour faire évoluer cette installation afin d'atteindre le niveau de la norme et de **disposer ainsi d'un compost constituant un amendement organique de qualité**. Le Bureau Communautaire a autorisé le lancement d'une consultation pour accompagner la collectivité dans ce programme.

## PERSONNEL DU SERVICE ENVIRONNEMENT

Le Service Environnement a été constitué le 1<sup>er</sup> janvier 2010 à partir de personnels provenant des collectivités ayant transféré les compétences Environnement ( Bourges et Saint-Doulchard, Syndicat du Grocochom). Ce service est composé, au 31 décembre 2010, de 14 agents, dont :

- **six ambassadeurs du tri**, qui interviennent pour renseigner les usagers sur toutes questions relatives aux déchets (modalités de tri, fourniture de contenants de pré collecte, retraitement d'anomalies...),
- **trois gardiens** de déchetteries qui interviennent sur les sites de Trouy, La Chapelle Saint-Ursin et Saint-Just.

## > GESTION DE LA PRÉCOLLECTE

Les ambassadeurs de tri assurent des **missions de fourniture et de maintenance** des différents outils de précollecte que l'on peut classer en trois grandes catégories :

- **La fourniture et la maintenance des bacs roulants sur le territoire de la Ville de Bourges**

Le parc actuellement en place est de l'ordre de **45 000 bacs** roulants (24 000 bacs pour les ordures ménagères et 21 000 pour les emballages). Un agent et un véhicule sont quasi exclusivement dédiés à cette mission. En 2010, plus de 1 600 bacs roulants ont été livrés et/ou retirés.

**308 interventions de maintenance** ont été effectuées. A cela s'ajoutent près de 550 bacs roulants qui ont dû être récupérés sur la voie publique et redistribués à leurs attributaires à l'issue des mouvements de grève d'octobre - novembre. Cela a représenté plus de **11 280 km de déplacement**. A chaque mise à disposition de bacs, l'utilisateur se voit remettre un mémo tri ainsi qu'un calendrier de collecte.

- **La distribution de sacs poubelles**

Trois prestations de distribution de sacs ont été menées en 2010 par les ambassadeurs du tri : mars et octobre à Bourges et septembre à Saint-Germain du Puy. Cela représente plus de **570 000 sacs distribués** (270 sacs jaunes translucides et 300 000 sacs verts). Cela a représenté près de **150 jours** de travail et près de **3 000 km** parcourus. Plus de **50 %** des foyers concernés ont été vus. Cela a permis de remettre les documents de sensibilisation (mémo tri et calendrier de collecte) et de faire connaître l'action nouvelle de Bourges Plus en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers.

- **La mise en place et l'entretien des colonnes d'apport volontaire sur tout le territoire**

Les ambassadeurs ont procédé au **nettoyage de toutes les cuves** des colonnes présentes sur le territoire, ainsi qu'à des opérations de petite **maintenance** (changement des opercules et des adhésifs, réparation...). Cette action participe à donner une bonne image de la Communauté d'agglomération.



## > GESTION DES DÉCHÈTERIES

Il y a **six déchèteries communautaires**. Trois sont gardiennées par des agents communautaires. Le reste des prestations est assuré par des opérateurs privés.

En 2010, différentes évolutions sont intervenues dans le fonctionnement de ces sites afin d'en améliorer le service aux usagers :

- **aux Danjons** : mise en place de deux bennes pour trier le bois en fonction de sa qualité : classe A (bois non traité) et classe B (bois traité) au lieu d'une benne pour le bois en mélange,
- **à La Chapelle Saint-Ursin, Trouy et Saint-Just** : mise en place de bennes "bois" afin de réduire le flux tout venant destiné à l'enfouissement,
- **à Trouy et Saint-Just** : évacuation des reliquats de pneus présents depuis des années en vrac,
- **à Saint-Just, Trouy, La Chapelle Saint-Ursin** : arrêt de dépôt des gravats sur des sites non autorisés et mise en place de bennes dédiées.

En 2010, les conditions d'accueil des professionnels étaient différentes selon les sites. Par décision du Conseil Communautaire lors de sa session du 13 décembre 2010, l'accès des professionnels est interdit dans toutes les déchetteries de l'Agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

En 2010, la fréquentation sur les six sites a été de l'ordre de **285 000 passages**.

La fréquentation pour chacun des six sites en 2010 a été la suivante :

- Les Danjons : 111 000
- Les Quatre Vents : 92 000
- Saint-Doulchard : 46 000
- La Chapelle Saint-Ursin : 16 000
- Trouy : 15 000
- Saint-Just : 5 000

## COMMUNICATION

Un Numéro Vert est en service : **0 800 89 77 30**. En 2010, outre les appels pour lesquels une réponse est immédiatement donnée à l'utilisateur (date de collecte, consigne de tri...), **1 845 appels ont donné lieu à des actions** soit directement de la part des ambassadeurs du tri (déplacement sur site, livraison de bacs, apport de renseignements complémentaires, etc...).

Les ambassadeurs de tri interviennent également auprès de public cibles (scolaires, public adolescent, sensibilisation dans les immeubles, etc...). Ainsi, en 2010, **huit interventions ont été menées dans des établissements d'enseignement** de la Communauté d'agglomération de Bourges. Différents documents de sensibilisation et actions de communication ont été réalisés en lien avec le service communication.



### LES DÉCHETS VALORISÉS

Les déchets d'emballages triés dans le cadre du **contrat avec Eco-Emballages**, ainsi que le **papier collecté, le carton et la ferraille** déposés en déchèterie font l'objet de rachat de la part de repreneurs.

En 2010, cela a représenté une recette d'un montant de **416 094,71 €**.

## PRINCIPAUX INDICATEURS, CONFORMÉMENT AU DÉCRET DU 11 MAI 2000

### > ÉLÉMENTS QUANTITATIFS

	ORDURES MÉNAGÈRES	RECYCLABLES SECS	VERRE	DÉCHÈTERIES
Tonnage 2010	25 006 tonnes	4 395 tonnes	2 861 tonnes	20 499 tonnes
Ratio 2010	250 kg/hab.an	43,9 kg/hab.an	29 kg/hab.an	205 kg/hab.an





**Bourges Plus**  
**23-31, Boulevard Foch**  
**BP 500**  
**18023 Bourges cedex**

Tél. : 02 48 48 58 58

Fax : 02 48 48 58 60

Site : [www.bourgesplus.fr](http://www.bourgesplus.fr)

